

Dépenses du gouvernement au chapitre de la culture au Canada, de 1992-1993 à 2002-2003

Rapport préparé pour la Conférence canadienne des arts



CONFÉRENCE CANADIENNE
DES ARTS

CANADIAN CONFERENCE
OF THE ARTS

www.ccarts.ca

info@ccarts.ca

par Kelly Hill, Hill Stratégies Recherche Inc.



<http://www.hillstrategies.com>

info@hillstrategies.com

Juillet 2005

TABLE DES MATIÈRES

Dépenses du gouvernement au chapitre de la culture au Canada, de 1992-1993 à 2002-2003	3
---	------	---

Section 1: Dépenses du gouvernement au chapitre de la culture en 2002-2003

Dépenses du gouvernement pour la culture excluant les transferts entre gouvernements	4
Dépenses publiques par secteur culturel	5
Dépenses par personne par secteur culturel	9
Dépenses au chapitre de la culture par ordre de gouvernement	10
Dépenses par personne par ordre de gouvernement	11
Dépenses par ordre de gouvernement et par secteur culturel	12
Dépenses pour les arts par ordre de gouvernement	13
Dépenses culturelles par province	14
Dépenses culturelles par personne par province	15

Section 2: Changements dans les dépenses culturelles publiques entre 1992-1993 et 2002-2003

Changements dans les dépenses culturelles publiques, excluant les transferts	16
Changements par ordre de gouvernement	18
Changements par personne par secteur culturel	20
Changements global par secteur culturel	21

Changements dans le financement des arts	23
Changements dans le financement des arts par ordre de gouvernement	24
Soutien du gouvernement fédéral au Conseil des Arts du Canada	25
Détail des changements par sous-secteur des arts	26
Détail des changements par sous-secteur des industries culturelles	28
Détail des changements pour le patrimoine et les bibliothèques	29
Changements dans les subventions et contributions aux artistes et organismes culturels	30
Changements dans les dépenses culturelles par province	31
Changements dans les dépenses gouvernementales pour la culture <i>par personne</i> par province	32
Changements dans les dépenses culturelles du gouvernement fédéral par personne, par province	33
Changements dans les dépenses culturelles des gouvernements provinciaux par personne, par province	34
Changements dans les dépenses culturelles des gouvernements municipaux par personne, par province	35

Section 3: Principales constatations

Les dépenses publiques pour la culture en 2002-2003	36
Changements dans les dépenses publiques la culture entre 1992-1993 et 2002-2003	38

Dépenses du gouvernement au chapitre de la culture au Canada, de 1992-1993 à 2002-2003

Le présent rapport examine les dépenses faites au chapitre de la culture au Canada par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux. L'élément central du rapport est le changement intervenu dans les dépenses culturelles du gouvernement entre 1992-1993 et 2002-2003. Un bref aperçu des dépenses culturelles gouvernementales en 2002-2003 est également inclus.¹ Le rapport examine les dépenses culturelles gouvernementales par secteur culturel, par ordre de gouvernement et par province ainsi que le montant des dépenses par personne.

Sauf indication contraire, la source des données est l'enquête Dépenses publiques au chapitre de la culture² de Statistique Canada. L'étude a porté sur plusieurs années de cette enquête afin de compiler un historique sur dix ans des dépenses du gouvernement pour la culture.³ Tous les chiffres proviennent des exercices financiers des gouvernements (c.-à-d. du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003), à l'exception des chiffres des municipalités qui renvoient à l'année civile. Les données des dépenses du gouvernement comprennent les dépenses de fonctionnement et en capital des ministères et organismes du gouvernement ainsi que les subventions et contributions de fonctionnement et en capital aux artistes et organismes culturels.

¹ Statistique Canada fournit un sommaire annuel de ces statistiques. Consulter *Le Quotidien* du 27 janvier 2005 de Statistique Canada à l'adresse <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/050127/tq050127.htm> On peut consulter la méthodologie et les tableaux de données à l'adresse suivante : <http://www.statcan.ca/francais/freepub/87F0001XIF/87F0001XIF2005001.htm>

² L'article le plus récent de *Le Quotidien* mentionne que « l'enquête sur les dépenses que le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires consacrent à la culture constitue un recensement de la totalité des 30 ministères et organismes fédéraux et des 180 ministères et organismes provinciaux ou territoriaux qui effectuent des dépenses au chapitre de la culture. (...) Les données municipales sont fondées sur un échantillon de municipalités ». Les résultats de 2002-2003 ne comprennent pas les données du gouvernement du Nunavut, qu'on estime à 0,1 % du total des dépenses provinciales et territoriales pour la culture.

³ Les chiffres les plus récemment révisés ont servi à compiler l'aperçu de l'historique des dépenses culturelles gouvernementales. Par exemple, les tableaux des dépenses publiques au chapitre de la culture de 2000-2001 fournissent les estimés révisés de 1996-1997 à 1999-2000. Ces estimés révisés peuvent différer des chiffres initialement indiqués dans les tableaux annuels des données. Nous remercions le Conseil des Arts de l'Ontario de nous avoir communiqué les données passées dans le cadre du présent projet.

Section 1 : Dépenses du gouvernement au chapitre de la culture en 2002-2003

DÉPENSES DU GOUVERNEMENT POUR LA CULTURE EXCLUANT LES TRANSFERTS ENTRE GOUVERNEMENTS

Les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ont dépensé un total de 7,1 milliards de dollars au chapitre de la culture au Canada en 2002-2003. Ce montant exclut des transferts d'environ 350 M\$ entre les différents ordres de gouvernement.

Les dépenses du gouvernement pour la culture au Canada sont trois fois moins élevées que les 22,8 milliards de dollars dépensés par les consommateurs pour la culture en 2003. ⁴

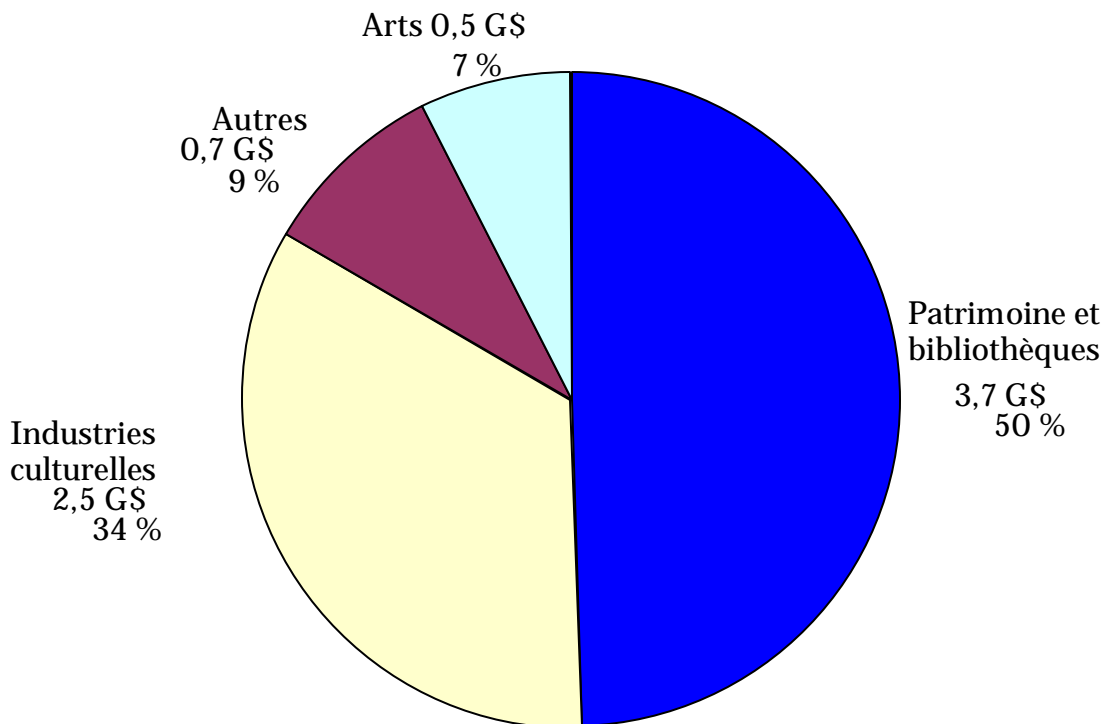
Statistique Canada saisit et publie la plupart des données concernant les dépenses gouvernementales, *y compris* les transferts entre différents ordres de gouvernement. Le reste de la présente section examine les dépenses du gouvernement pour la culture, *y compris* les transferts entre gouvernements, afin d'offrir une analyse des dépenses publiques par secteur culturel, ordre de gouvernement, province et catégorie de dépenses. Les dépenses du gouvernement pour la culture, *y compris* les transferts, ont été de 7,4 G\$ au cours de 2002-2003, 5 % de plus que le total sans transferts (7,1 G\$).

⁴ Hill Strategies Recherche, *Les dépenses des consommateurs au chapitre de la culture au Canada, dans les provinces et dans 15 zones urbaines en 2003*, mai 2005, disponible à l'adresse <http://www.hillstrategies.com>.

DÉPENSES PUBLIQUES PAR SECTEUR CULTUREL

La figure 1 indique que, en 2002-2003, les arts ont reçu la plus petite portion des dépenses du gouvernement pour la culture (550 M\$, ou 7 % des dépenses du gouvernement pour la culture). Le patrimoine et les bibliothèques ont reçu la moitié des 7,4 G\$ en dépenses publiques au chapitre de la culture (3,7 G\$), suivies par les industries culturelles (2,5 G\$, ou 34 %) et le multiculturalisme, la multidisciplinarité et les autres activités culturelles (694 M\$, ou 9 %).

Figure 1 : Dépenses publiques au chapitre de la culture par secteur, 2002-2003



Le tableau 1 fournit une ventilation plus détaillée du montant de 7,4 G\$ en dépenses du gouvernement pour la culture et la description de chacun des sous-secteurs.⁵

Tableau 1 : Dépenses publiques par secteur et sous-secteur culturel		
Secteur/Sous-secteur	Dépenses du gouvernement en 2002-2003	% du total des dépenses du gouvernement pour la culture
Total	7,4 G\$	100 %
Arts	550 M\$	7 %
<p><i>Éducation artistique</i></p> <p>80 M\$</p> <p>1,1 %</p> <p>Pour les fins de cette enquête, l'éducation artistique couvre les beaux-arts, les arts appliqués et les arts de la scène plutôt que les disciplines strictement théoriques, tels que les langues, l'histoire, la littérature, etc. Le terme « arts », tel qu'entendu ici, inclut le théâtre, la musique, la danse, la peinture, la photographie et tout autre discipline de l'étude des arts couverte par l'éducation artistique.</p> <p>Sont incluses les dépenses associée à l'enseignement des arts dans les établissements nationaux (tel que l'École nationale de ballet de Toronto et l'École nationale de théâtre de Montréal) ainsi que les institutions artistiques (tel que le Holland College of Visual Arts, le Nova Scotia College of Art and Design, le Ontario College of Art, la Kootenay School of Art, le Emily Carr College of Art and Design, le Mennonite Brethren Bible/Art College et les conservatoires de musique et d'art dramatique).</p> <p>Sont exclues les dépenses associées à l'enseignement des arts dans les établissements d'enseignement (écoles primaires et secondaires, collèges et universités).</p>		
<p><i>Arts de la scène</i></p> <p>403 M\$</p> <p>5 %</p> <p>Les arts de la scène comprennent le théâtre, la danse, la musique et l'opéra. Sont incluses les dépenses associées à la création, la production et l'exécution. Le soutien financier accordé aux organismes, associations et groupes des arts de la scène est aussi inclus.</p>		
<p><i>Arts visuels et métiers d'art</i></p> <p>68 M\$</p> <p>0,9 %</p> <p>Les activités traditionnellement classées sous la rubrique « arts visuels et métiers d'art » comprennent la peinture, la sculpture, les arts plastiques, la photographie, les beaux-arts et les arts décoratifs ainsi que l'artisanat. Sont incluses les dépenses associés à la réalisation et à la production physique des œuvres d'art et d'artisanat. Le soutien financier accordé aux organismes et institutions pour des activités associées aux arts visuels et aux métiers d'art, tel que les subventions aux galeries d'art présentant des expositions temporaires ou itinérantes d'œuvres d'art.</p> <p>Nota : La plus grande partie du financement des galeries d'art est saisi dans la catégorie des musées du secteur des ressources patrimoniales.</p>		

⁵ Descriptions tirées de <http://www.statcan.ca/francais/freepub/87F0001XIF/87F0001XIF2005001.htm>

Industries culturelles	2,5 G\$	34 %
<i>Radiodiffusion</i> Sont incluses les dépenses associées à la radio et à la télévision, y compris celles associées à la radiodiffusion publique (CBC et TV Ontario, p. ex.). L'aide financière aux stations et institutions privées est aussi incluse (p. ex., les subventions à la radiodiffusion scolaire).	1,8 G\$	24 %
<i>Film et vidéo</i> Les activités associées à la création, la production et la diffusion des films et de la vidéo. Le soutien financier accordé aux organismes, associations et sociétés cinématographiques pour ces activités. Les fonds dépensés par le gouvernement dans le cadre d'activités associées à la production et à la diffusion de films de nature culturelle sont également inclus. Sont exclues les dépenses associées à la production par le gouvernement de films non culturels. Tel que les films éducatifs et de promotion produits pour le gouvernement par des cinéastes privés. Les dépenses des bureaux de censure sont aussi exclues.	465 M\$	6 %
<i>Édition/Littérature</i> Sont incluses les subventions aux auteurs et aux éditeurs pour la publication de livres, de périodiques, de magazines et de journaux. Le soutien financier aux séminaires, ateliers et prix littéraires ainsi que les subventions aux libraires et distributeurs sont également inclus. Les coûts associés à une publication lancée par un ministère ou un organisme culturel sont inclus dans l'activité culturelle couverte par la publication. Les dépenses associées aux publications couvrant deux disciplines culturelles ou davantage sont incluses sous la rubrique « Activités multidisciplinaires ».	204 M\$	3 %
<i>Enregistrement sonore</i> Les enregistrements, bandes magnétiques et disques compacts de nature musicale ou verbale. Sont incluses les dépenses associées à la création des bandes magnétiques et des enregistrements ainsi que les fonds de fonctionnement des studios et d'achat d'équipement. Les dépenses associées à la distribution, y compris les subsides aux distributeurs, fabricants et magasins sont aussi incluses.	34 M\$	0.5 %

Nota: Les chiffres sont calculés à partir de chiffres arrondis et peuvent différer.

Patrimoine et bibliothèques	3,7 G\$	50 %
<i>Ressources patrimoniales</i>	1,4 G\$	19 %
Musées, archives publiques, parcs et sites historiques, parcs naturels/provinciaux et autres ressources patrimoniales.		
Les musées incluent les musées d'art et les galeries d'art (en excluant les galeries présentant principalement des expositions temporaires), les musées d'intérêt général, les musées historiques, les musées de sciences naturelles et les musées des sciences et des technologies.		
On peut ventiler le financement des ressources patrimoniales en 2002-2003 de la façon suivante :		
<ul style="list-style-type: none"> • Musées : 630 M\$; • Archives publiques : 110 M\$; • Parcs et sites historiques : 160 M\$; • Parcs naturels/provinciaux : 290 M\$; • Autres ressources patrimoniales : 220 M\$ 		
<i>Bibliothèques</i>	2,3 G\$	30 %
Bibliothèques nationales, publiques, scolaires, universitaires et collégiales.		

Autres	694 M\$	9 %
<i>Multiculturalisme</i>	53 M\$	0,7 %
Sont incluses les dépenses et subventions pour le multiculturalisme.		
<i>Activités multidisciplinaires</i>	209 M\$	3 %
Les dépenses associées à plusieurs activités culturelles ou fonctions et ne pouvant être ventilées par fonction sont incluses. Cela couvre le soutien financier accordé aux installations, centres et festivals culturels, aux municipalités, aux programmes d'échanges culturels et aux organismes artistiques pour diverses activités culturelles.		
<i>Autres</i>	432 M\$	6 %
Sont incluses les dépenses générales et administratives associées à plusieurs activités culturelles et ne pouvant être réparties dans les autres catégories.		

Nota: Les chiffres sont calculés à partir de chiffres arrondis et peuvent différer.

DÉPENSES PAR PERSONNE PAR SECTEUR CULTUREL

Le montant de 7,4 G\$ en dépenses culturelles par tous les ordres de gouvernement en 2002-2003 équivaut à 236 \$ par personne. Le total des dépenses par personne pour chacun des secteurs culturels est le suivant :

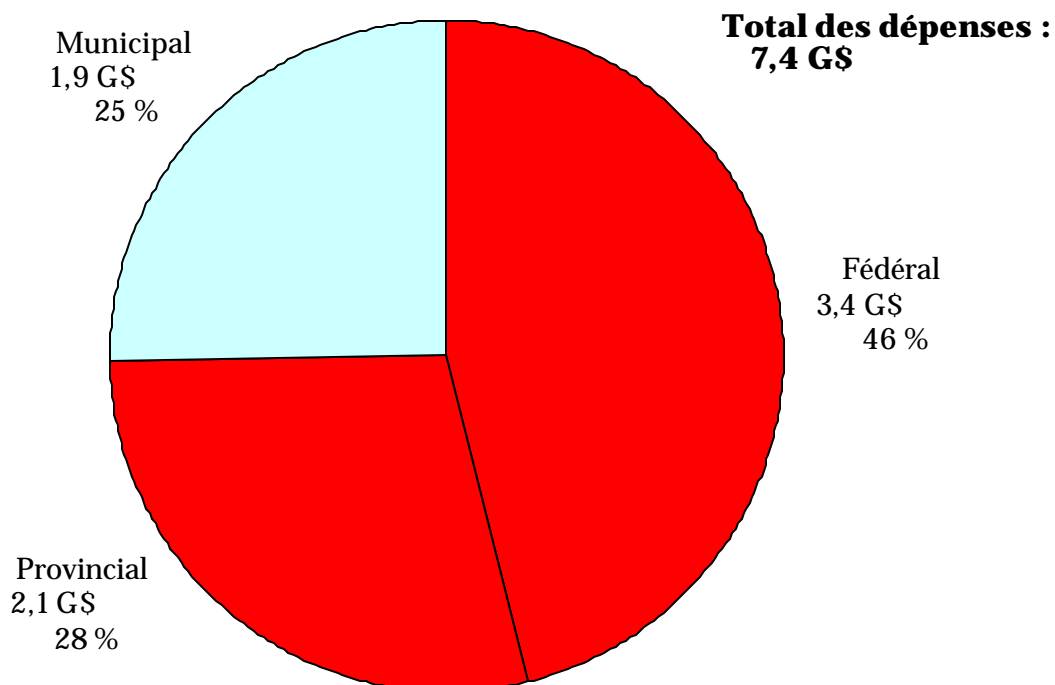
- Patrimoine et bibliothèques : 117 \$;
- Industries culturelles: 80 \$;
- Multiculturalisme, multidisciplinarité et autres activités culturelles : 22 \$;
- Arts : 18 \$.

DÉPENSES AU CHAPITRE DE LA CULTURE PAR ORDRE DE GOUVERNEMENT

Tel qu'indiqué dans la figure 2, la contribution de chaque ordre de gouvernement au montant de 7,4 G\$ en dépenses culturelles en 2002-2003 a été la suivante :

- Fédéral : 3,4 G\$ (46 % du total des dépenses culturelles gouvernementales au Canada);
- Provincial : 2,1 G\$ (28 %);
- Municipal : 1,9 G\$ (25 %).

Figure 2 : Dépenses publiques au chapitre de la culture par ordre de gouvernement, 2002-2003



DÉPENSES PAR PERSONNE PAR ORDRE DE GOUVERNEMENT

On peut ventiler par ordre de gouvernement les dépenses culturelles gouvernementales de 236 \$ par personne de la manière suivante :

- Le gouvernement fédéral a dépensé 109 \$ par personne pour la culture en 2002-2003;
- Les gouvernements municipaux ont dépensé 67 \$ par personne pour la culture;
- Les gouvernements municipaux ont dépensé 60 \$ par personne pour la culture.

DÉPENSES PAR ORDRE DE GOUVERNEMENT ET PAR SECTEUR CULTUREL

Les différents ordres de gouvernement ont soutenu différents secteurs culturels en 2002-2003. Les industries culturelles, les ressources patrimoniales et les bibliothèques ont dominé les dépenses culturelles fédérales de 3,4 G\$. Plus précisément, le gouvernement fédéral a dépensé :

- 2,2 G\$ pour les industries culturelles (64 % de toutes les dépenses culturelles fédérales);
- 831 M\$ pour le patrimoine et les bibliothèques (24 %);
- 243 M\$ pour les arts (7 %);
- 146 M\$ pour le multiculturalisme, la multidisciplinarité et les autres activités culturelles (4 %).

Le patrimoine et les bibliothèques ont dominé les dépenses provinciales de 2,1 G\$. Les gouvernements provinciaux ont dépensé :

- 1,3 G\$ pour le patrimoine et les bibliothèques (64 % des dépenses culturelles provinciales);
- 296 M\$ pour les industries culturelles (14 %);
- 286 M\$ pour les arts (13 %);
- 191 M\$ pour le multiculturalisme, la multidisciplinarité et les autres activités culturelles (9 %).

Le patrimoine et les bibliothèques ont aussi dominé les dépenses municipales de 1,9 G\$. Les gouvernements municipaux ont dépensé :

- 1,5 G\$ pour le patrimoine et les bibliothèques (80 % des dépenses culturelles municipales);
- 356 M\$ pour le multiculturalisme, la multidisciplinarité et les activités culturelles (19 %);
- 24 M\$ pour les arts (1 %).

DÉPENSES POUR LES ARTS PAR ORDRE DE GOUVERNEMENT

Du montant de 550 M\$ dépensés par les gouvernements pour les arts en 2002-2003:

- 243 M\$ ont été dépensés par le gouvernement fédéral (44 %);
- 283 M\$ ont été dépensés par les gouvernements provinciaux (51 %);
- 24 M\$ ont été dépensés par les gouvernements municipaux (4 %).

Les dépenses pour les arts ont été, par personne, de 18 \$ en 2002-2003. Cela se ventile, par ordre de gouvernement, de la façon suivante :

- Une dépense du gouvernement fédéral de 8 \$ par personne pour les arts;
- Une dépense des gouvernements provinciaux de 9 \$ par personne pour les arts;
- Une dépense des gouvernements municipaux de 1 \$ par personne pour les arts.

DÉPENSES CULTURELLES PAR PROVINCE

Le tableau 2 montre les dépenses culturelles des gouvernements fédéral, provinciaux, municipaux ainsi que de l'ensemble des gouvernements dans chaque province en 2002-2003.

Dans les six provinces les plus à l'Est, les dépenses culturelles fédérales sont supérieures aux dépenses culturelles provinciales. Les dépenses culturelles fédérales sont inférieures aux dépenses provinciales au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Les dépenses culturelles municipales sont supérieures aux dépenses provinciales en Colombie-Britannique et en Ontario.

Tableau 2 : Les dépenses culturelles gouvernementales par province, 2002-2003 (M\$)				
Province	Fédéral	Provincial	Municipal	Total
Terre-Neuve et Labrador	44 \$	39 \$	11 \$	95 \$
Île-du-Prince-Édouard	21 \$	10 \$	2 \$	33 \$
Nouvelle-Écosse	111 \$	61 \$	38 \$	210 \$
Nouveau-Brunswick	55 \$	54 \$	22 \$	131 \$
Québec	1 146 \$	706 \$	362 \$	2 215 \$
Ontario	1 358 \$	599 \$	841 \$	2 798 \$
Manitoba	82 \$	107 \$	53 \$	242 \$
Saskatchewan	48 \$	86 \$	64 \$	198 \$
Alberta	159 \$	173 \$	165 \$	498 \$
Colombie-Britannique	183 \$	254 \$	319 \$	756 \$
Canada	3 426 \$	2 112 \$	1 879 \$	7 417 \$

DÉPENSES CULTURELLES PAR PERSONNE PAR PROVINCE

Le tableau 3 montre les dépenses culturelles par personne des gouvernements fédéral, provinciaux, municipaux ainsi que de l'ensemble des gouvernements dans chaque province en 2002-2003.

- Le total des dépenses culturelles par personne est le plus élevé au Québec (297 \$), à l'Île-du-Prince-Édouard (241 \$), en Ontario (231 \$) et en Nouvelle-Écosse (225 \$).
- Les dépenses fédérales par personne sont les plus élevées au Québec (154 \$) et à l'Île-du-Prince-Édouard (153 \$) et les plus basses en Saskatchewan (49 \$) et en Colombie-Britannique (44 \$).
- Les dépenses provinciales par personne sont les plus élevées au Québec (95 \$), au Manitoba (93 \$) et en Saskatchewan (86 \$). Les dépenses provinciales par personne sont les plus basses en Alberta (56 \$) et en Ontario (50 \$).
- Les dépenses municipales par personne sont les plus élevées en Colombie-Britannique (77 \$) et en Ontario (70 \$) et les plus basses à Terre-Neuve et Labrador (21 \$) et à l'Île-du-Prince-Édouard (15 \$).

Tableau 3 : Dépenses culturelles gouvernementales par personne par province, 2002-2003

Province	Fédéral	Provincial	Municipal	Total
Terre-Neuve et Labrador	85 \$	75 \$	21 \$	182 \$
Île-du-Prince-Édouard	153 \$	73 \$	15 \$	241 \$
Nouvelle-Écosse	119 \$	66 \$	40 \$	225 \$
Nouveau-Brunswick	73 \$	72 \$	30 \$	175 \$
Québec	154 \$	95 \$	49 \$	297 \$
Ontario	112 \$	50 \$	70 \$	231 \$
Manitoba	71 \$	93 \$	46 \$	209 \$
Saskatchewan	49 \$	86 \$	64 \$	198 \$
Alberta	51 \$	56 \$	53 \$	160 \$
Colombie-Britannique	44 \$	62 \$	77 \$	184 \$
Canada	109 \$	67 \$	60 \$	236 \$

Section 2 : Changements dans les dépenses culturelles publiques entre 1992-1993 et 2002-2003

Changements dans les dépenses culturelles publiques, excluant les transferts

Tel que signalé dans la section 1, le total des dépenses culturelles a été de 7,1 G\$ en 2002-2003 en excluant les transferts entre les gouvernements. Le montant de 7,1 G\$ dépensé en 2002-2003 représente une augmentation de 19 % par rapport aux 6 G\$ dépensés en 1992-1993. Compte tenu cependant de l'inflation de 19 % intervenue entre 1992 et 2002, l'augmentation apparente des dépenses gouvernementales devient une diminution de 0,3 % entre 1992-1993 et 2002-2003.⁶

Par rapport à la diminution de 0,3 % des dépenses culturelles gouvernementales :

- Le nombre de travailleurs culturels a augmenté de 20 % entre 1991 et 2001;⁷
- Le nombre d'artistes a augmenté de 29 % entre 1991 et 2001;⁸
- Les dépenses culturelles des consommateurs ont augmenté de 19 % (après ajustement pour l'inflation) entre 1997 et 2003;⁹
- La population du Canada a augmenté de 11 % entre 1992 et 2002;¹⁰
- Le produit intérieur brut du Canada a augmenté de 39 % entre 1992 et 2002.¹¹

Ces comparaisons montrent que les dépenses gouvernementales n'ont pas appuyé la croissance de la communauté culturelle au cours de la dernière décennie.

NOTA : EN RAISON DE L'AJUSTEMENT POUR L'INFLATION, LES VALEURS DES DÉPENSES CULTURELLES INDIQUÉES POUR 2002-2003 DANS LA PRÉSENTE SECTION DIFFÈRENT DE CELLES INDIQUÉES DANS LA SECTION 1. POUR OBTENIR LES VALEURS RÉELLES DE 2002-2003, SE RÉFÉRER AUX VALEURS INDIQUÉES DANS LA SECTION 1.

⁶ L'indice d'inflation utilisé est l'indice des prix à la consommation au Canada, 1992 à 2002. Tous les montants ajustés pour l'inflation sont exprimés en dollars constants de 1992.

⁷ Conseil des ressources humaines du secteur culturel, *La population active du secteur culturel canadien*, préparé par Hill Strategies Recherche et disponible à l'adresse <http://www.culturalhrc.ca/research/default-f.asp>.

⁸ Hill Strategies Recherche, *Profil statistique des artistes au Canada*, septembre 2004, disponible à l'adresse <http://www.hillstrategies.com>.

⁹ Hill Strategies Recherche, *Les dépenses des consommateurs au chapitre de la culture au Canada, dans les provinces et dans 15 zones urbaines en 2003*, mai 2005, disponible à l'adresse <http://www.hillstrategies.com>. Les comparaisons à plus long terme des dépenses des consommateurs ne sont pas possibles en raison des modifications à la conception de l'enquête sur les dépenses des ménages.

¹⁰ Population au 1^{er} juillet 1992 et au 1^{er} juillet 2002, Statistique Canada, CANSIM. Les données des récentes années sont disponibles à l'adresse http://www40.statcan.ca/102/cst01/demo02_f.htm.

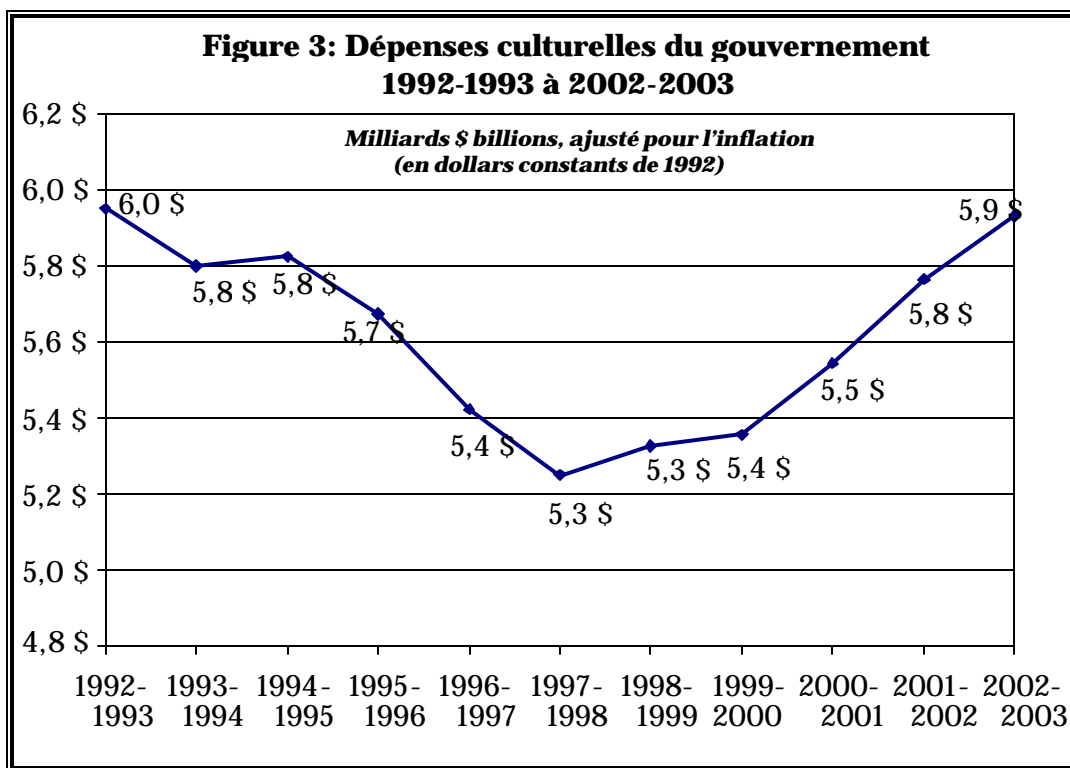
¹¹ PIB aux prix du marché, Statistique Canada, CANSIM. Les données des récentes années sont disponibles à l'adresse http://www40.statcan.ca/102/cst01/econ04_f.htm.

La figure 3 illustre les changements ajustés pour l'inflation des dépenses culturelles publiques entre 1992-1993 et 2002-2003. Cette figure montre que les dépenses culturelles du gouvernement ont diminué de façon assez constante entre 1992-1993 et 1997-98, lorsque les dépenses ont été à leur plus bas niveau au cours de la période de 10 ans – 5,3 G\$ (ajusté pour l'inflation). La plus grande diminution dans les dépenses culturelles publiques s'est produite en 1996-97, largement en raison des coupures fédérales annoncées dans les budgets précédents.

Après 1997-1998, les dépenses du gouvernement pour la culture ont augmenté de façon constante, les plus fortes augmentations ayant lieu après 1999-2000. La plus forte augmentation au cours d'une année s'est produite en 2001-2002, en partie en raison de la mise en œuvre du programme fédéral *Un avenir en art*. Le financement du programme *Un avenir en art*, « un investissement de plus de 500 M\$ [sur trois ans] afin d'assurer la croissance et le développement de la culture canadienne », a été annoncé le 2 mai 2001. L'annonce couvrait de nouveaux programmes et un financement supplémentaire pour les organismes en place, tel que le Conseil des Arts du Canada et la Société Radio-Canada.¹²

En 2002-2003, les dépenses du gouvernement pour la culture avaient atteint 5,9 G\$ (ajusté pour l'inflation), presque la même valeur qu'en 1992-1993.

L'incidence cumulative des coupures dans les dépenses gouvernementales au cours des années '90 a été importante – 3,6 G\$ au total. C'est-à-dire que, si le soutien du gouvernement à la culture avait augmenté chaque année au rythme de l'inflation, plutôt que de diminuer au cours de la période médiane et d'augmenter de nouveau dans les dernières années, 3,6 milliards de dollars supplémentaires auraient été dépensés pour la culture entre 1992-1993 et 2002-2003.¹³



¹² On peut obtenir des précisions sur le programme de financement *Un avenir en art* à l'adresse suivante : <http://www.pch.gc.ca/special/unavenirenart/fr-intro.html>.

¹³ Ce scénario pose comme hypothèse que les dépenses gouvernementales étaient de 5,95 G\$ (la valeur de 1992-1993) plus l'inflation chaque année.

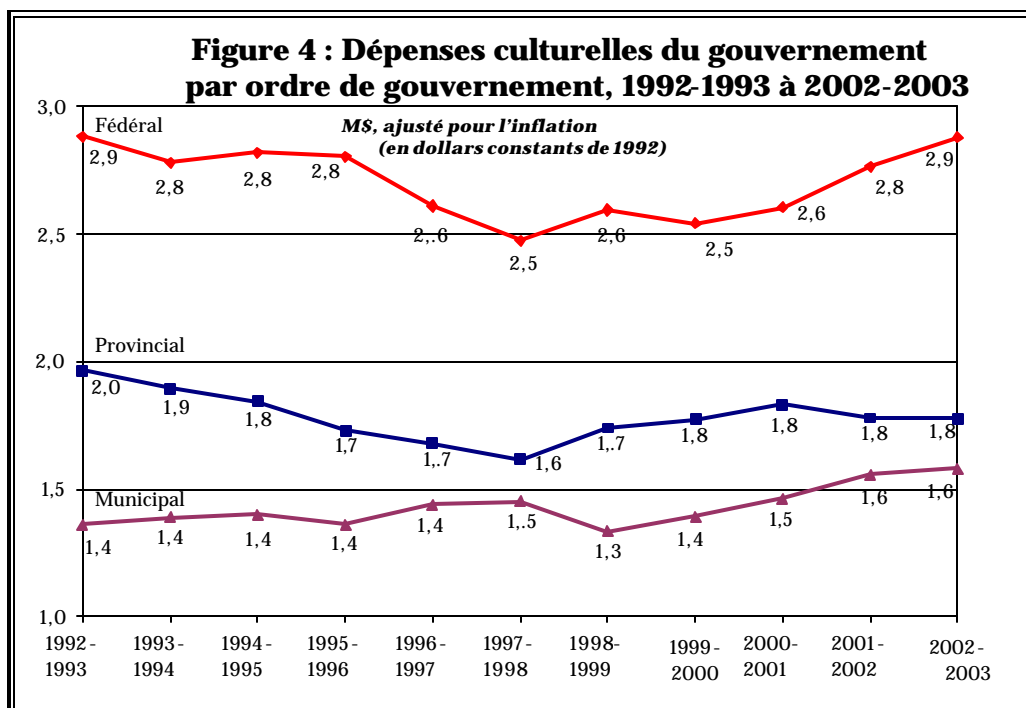
L'ANALYSE DES CHANGEMENTS DANS LES DÉPENSES GOUVERNEMENTALES PAR ORDRE DE GOUVERNEMENT, SECTEUR CULTUREL, CATÉGORIE DE DÉPENSES ET PROVINCE INCLUT LES TRANSFERTS ENTRE GOUVERNEMENTS. LES DÉPENSES CULTURELLES GOUVERNEMENTALES DE 7,4 G\$ EN 2002-2003 (INCLUANT LES TRANSFERTS ENTRE GOUVERNEMENTS) REPRÉSENTENT UNE AUGMENTATION DE 19 % PAR RAPPORT AU MONTANT DE 6,2 G\$ DÉPENSÉ EN 1992-1993. UNE FOIS L'INFLATION PRISE EN COMPTE, CEPENDANT, L'AUGMENTATION APPARENTE DES DÉPENSES CULTURELLES DU GOUVERNEMENT CHUTE À 0,4 % SEULEMENT ENTRE 1992-1993 ET 2002-2003.

CHANGEMENTS PAR ORDRE DE GOUVERNEMENT

La figure 4 montre que les dépenses culturelles fédérales ont diminué de façon importante dans la dernière moitié des années '90 et ont ensuite « rattrapé » l'inflation entre 2000-2001 et 2002-2003, remontant à 2,9 G\$ en 2002-2003 – environ le même niveau de dépenses qu'en 1992-1993 (ajusté pour l'inflation).¹⁴

La figure 4 montre aussi que les dépenses culturelles provinciales ont diminué de façon constante entre 1992-1993 et 1997-1998, le plus bas niveau de financement au cours de la période de dix ans (1,6 G\$, ajusté pour l'inflation). Les dépenses culturelles provinciales ont ensuite augmenté légèrement mais étaient plus basses de 10 % en 2002-2003 qu'en 1992-1993 (ajusté pour l'inflation).¹⁵

Les dépenses culturelles municipales ont augmenté assez constamment au cours de la période de dix ans et étaient plus élevées de 16 % en 2002-2003 qu'en 1992-1993 (ajusté pour l'inflation).



¹⁴ Comparativement à la diminution de 0,2 % des dépenses culturelles fédérales, les dépenses totales de programmes du gouvernement fédéral ont diminué de 5 % après ajustement pour l'inflation. Source : Ministère des Finances, Canada, Tableaux de référence financiers, octobre 2004, à l'adresse <http://www.fin.gc.ca/purl/frt-f.html>.

¹⁵ Comparativement, les dépenses de programmes des gouvernements provinciaux ont augmenté de 8 % après ajustement pour l'inflation. Source : Ministère des Finances, Canada, Tableaux de référence financiers, octobre 2004, à l'adresse <http://www.fin.gc.ca/purl/frt-f.html>.

L'incidence cumulative des coupures fédérales au cours des années '90 a été de 2 G\$, plus des deux tiers d'une année complète de financement culturel fédéral. C'est-à-dire que, si le soutien fédéral avait augmenté au rythme de l'inflation chaque année plutôt que de diminuer à la fin des années '90 et d'augmenter de nouveau ces dernières années, deux milliards de dollars de plus auraient été dépensés pour la culture entre 1992-1993 et 2002-2003.¹⁶

L'incidence cumulative des coupures provinciales a été de 2 G\$. C'est-à-dire que, si le soutien provincial avait augmenté au rythme de l'inflation chaque année, l'investissement culturel provincial aurait été plus élevé de deux milliards de dollars entre 1992-1993 et 2002-2003.¹⁷

Le soutien municipal a augmenté à un rythme plus élevé que l'inflation entre 1992-1993 et 2002-2003. En fait, l'investissement supplémentaire cumulatif des gouvernements municipaux a augmenté de 740 M\$ pendant cette période. C'est-à-dire que, si le soutien municipal avait augmenté *seulement* au rythme de l'inflation chaque année, le soutien municipal à la culture aurait *moins* élevé de 740 M\$ entre 1992-1993 et 2002-2003.¹⁸

En pourcentage de l'ensemble des dépenses culturelles gouvernementales :

- Les dépenses fédérales n'ont pas changé de 1992-1993 et 2002-2003 (46 % pour les deux années);
- Les dépenses provinciales ont diminué de 32 % en 1992-1993 à 28 % en 2002-2003;
- Les dépenses municipales ont augmenté de 22 % en 1992-1993 à 25 % en 2002-2003.

¹⁶ Ce scénario pose comme hypothèse que les dépenses du gouvernement fédéral ont été de 2,883 G\$ (la valeur de 1992-1993) plus l'inflation chaque année.

¹⁷ Ce scénario pose comme hypothèse que les dépenses des gouvernements provinciaux ont été de 1,96 G\$ (la valeur de 1992-1993) plus l'inflation chaque année.

¹⁸ Ce scénario pose comme hypothèse que les dépenses des gouvernements municipaux ont été de 1,36 G\$ (la valeur de 1992-1993) plus l'inflation chaque année.

CHANGEMENTS PAR PERSONNE PAR SECTEUR CULTUREL

Un examen des changements dans le financement fédéral ajusté à la fois pour l'inflation de 19 % et la croissance de la population de 11 % entre 1992 et 2002 est fourni au tableau 4. Ce tableau indique que, ajustés pour l'inflation :

- Les dépenses culturelles globales ont diminué de 219 \$ à 199 \$ par personne;
- Le financement du patrimoine et des bibliothèques a diminué de 104 \$ à 98 \$ par personne;
- Le financement des industries culturelles a diminué de 81 \$ à 67 \$ par personne;
- Le financement du multiculturalisme, de la multidisciplinarité et des autres activités culturelles a augmenté de 18 \$ à 19 \$ par personne;
- Le financement des arts a diminué de 17 \$ à 15 \$ par personne.

Secteur culturel	1992-2003	2002-2003 (ajusté pour l'inflation)	Différence 1992-2002
Patrimoine et bibliothèques	104 \$	98 \$	-6 \$
Industries culturelles	81 \$	67 \$	-14 \$
Autres	18 \$	19 \$	1 \$
Arts	17 \$	15 \$	-2 \$
Total	219 \$	199 \$	-20 \$

Étant donné que le rythme de croissance de l'effectif des travailleurs culturels (20 %) et des artistes (29 %) a été beaucoup plus élevé que la croissance de la population (11 %), ces diminutions des dépenses par personne sous-estiment sérieusement l'incidence des changements dans le financement gouvernemental entre 1992-1993 et 2002-2003.

CHANGEMENT GLOBAL PAR SECTEUR CULTUREL

La figure 5 indique que le financement gouvernemental pour le secteur du patrimoine et des bibliothèques a augmenté de 5 %, de 2,9 G\$ en 1992-1993 à 3,1 G\$ en 2002-2003 (ajusté pour l'inflation). Cependant, étant donné les légères diminutions du financement à la fin des années '90, le financement global au cours de la période de dix ans a été environ équivalent au niveau de financement de 1992-1993 (2,95 G\$) plus l'inflation.

Le financement gouvernemental des industries culturelles a diminué de 2,3 G\$ en 1992-1993 à 1,9 G\$ en 1997-98 et sont restées sous le seuil des 2 G\$ jusqu'en 2001-2002. En 2002-2003, le financement gouvernemental des industries culturelles a atteint 2,1 G\$, 8 % de moins qu'en 1992-1993.

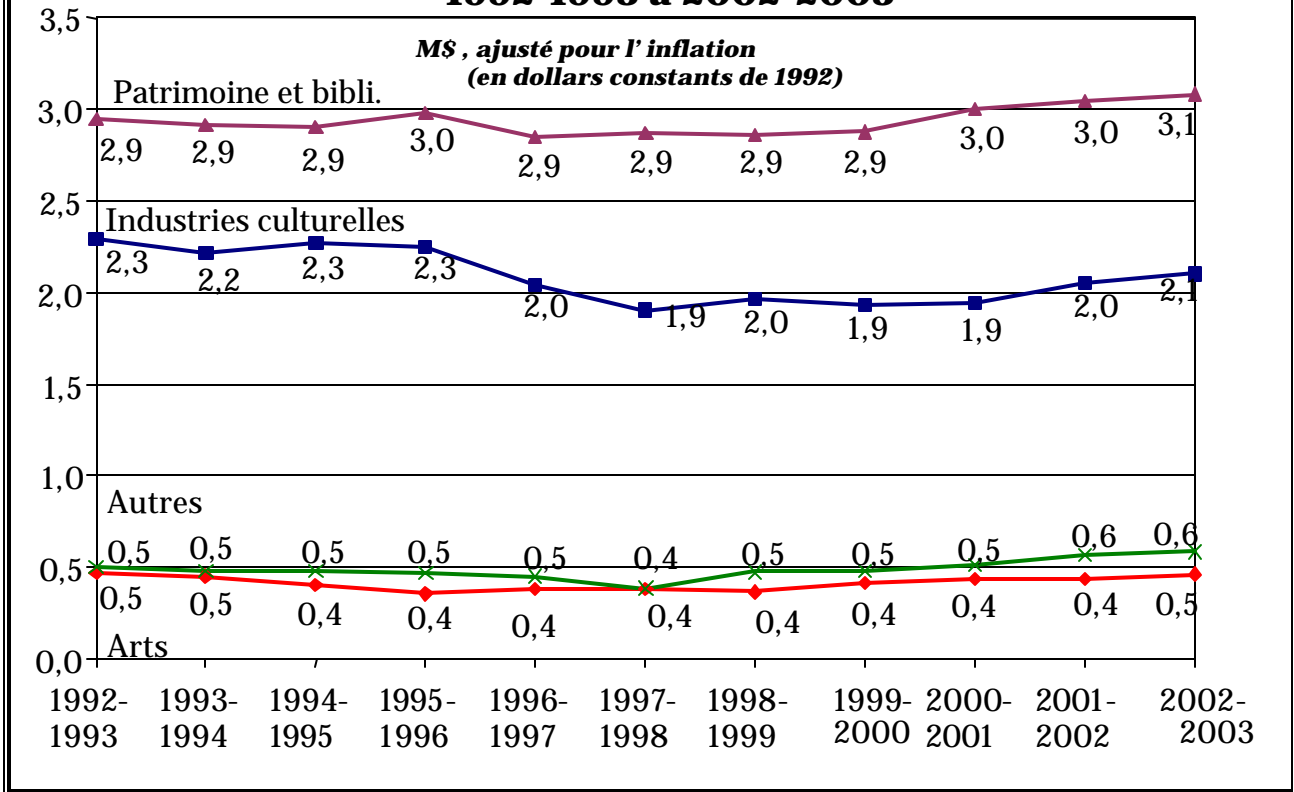
L'incidence cumulative pour les industries culturelles des coupures est de 2,3 G\$, un montant égal à une année entière de financement au cours de la période de dix ans. C'est-à-dire que, si le soutien gouvernemental aux industries culturelles avait augmenté chaque année au rythme de l'inflation plutôt que de diminuer, 2,3 G\$ de plus auraient été investis dans les industries culturelles entre 1992-1993 et 2002-2003.¹⁹

Entre 1992-1993 et 2002-2003, le financement du multiculturalisme, de la multidisciplinarité et des autres activités a augmenté de 17 % (après ajustement pour l'inflation). Le financement a augmenté de 499 M\$ en 1992-1993 à 584 M\$ en 2002-2003 (ajusté pour l'inflation). Cependant, étant donné les diminutions du financement dans la période allant de la moitié à la fin des années '90, le financement global au cours de la période de dix a été environ égal au niveau de financement de 1992-1993 (499 M\$) plus l'inflation.

Le soutien aux arts a diminué de façon importante au cours des années médianes de cette période de dix ans et a « rattrapé » ensuite l'inflation entre 1999-2000 et 2002-2003. La figure 6 souligne beaucoup plus précisément les changements dans le financement des arts.

¹⁹ Ce scénario pose comme hypothèse que les dépenses gouvernementales ont été chaque année de 2,29 G\$ (la valeur de 1992-1993) plus l'inflation.

Figure 5 : dépenses gouvernementales par secteur culturel, 1992-1993 à 2002-2003



NOTA : DU FAIT QU'UNE VENTILATION DÉTAILLÉE DES DONNÉES DES DÉPENSES MUNICIPALES N'ÉTAIT PAS DISPONIBLE POUR 1995, LE NIVEAU DE SOUTIEN MUNICIPAL DE 1995 A ÉTÉ ESTIMÉ POUR CHACUN DES SECTEURS. CES ESTIMÉS PEUVENT AVOIR EU UNE INFLUENCE PARTICULIÈRE SUR LE NIVEAU RELATIVEMENT ÉLEVÉ DE FINANCEMENT DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES EN 1995.

Les dépenses du gouvernement pour la culture exprimées en pourcentage :

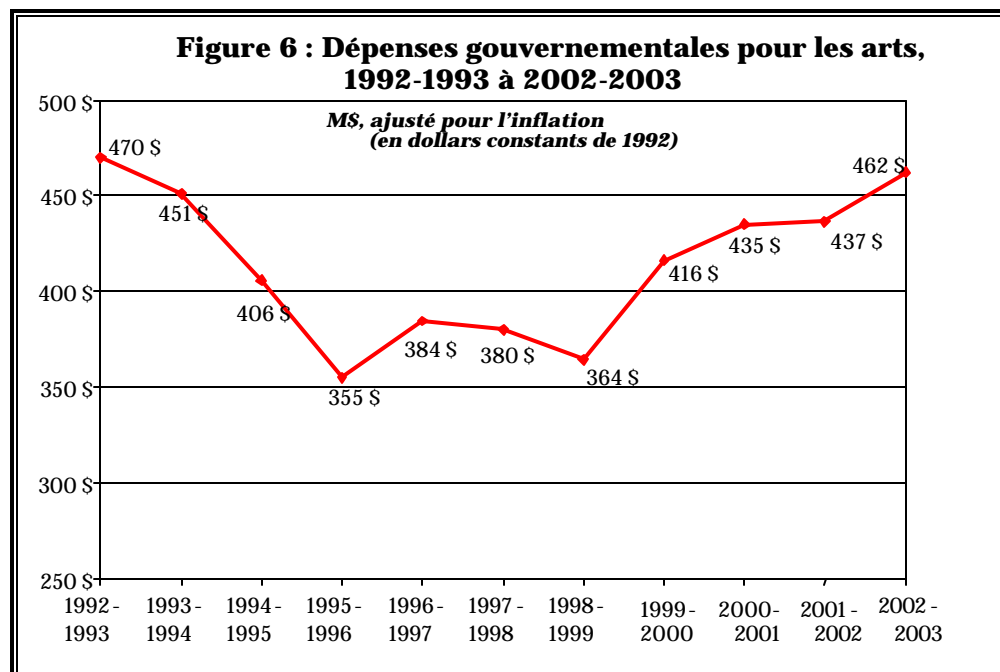
- Les dépenses pour le patrimoine et les bibliothèques ont augmenté de 47 % en 1992-1993 à 50 % en 2002-2003;
- Le financement des industries culturelles a diminué de 37 % en 1992-1993 à 34 % en 2002-2003;
- Le financement du multiculturalisme, de la multidisciplinarité et des autres activités a augmenté de 8 % en 1992-1993 à 9 % en 2002-2003;
- Les dépenses pour les arts ont diminué de 8 % en 1992-1993 à 7 % en 2002-2003.

CHANGEMENTS DANS LE FINANCEMENT DES ARTS

La figure 6 souligne les changements ajustés pour l'inflation dans les dépenses gouvernementales pour les arts entre 1992-1993 et 2002-2003. Ce graphique montre que le financement gouvernemental des arts a diminué rapidement de 1992-1993 à 1995-1996, alors que les dépenses ont été à leur plus bas niveau au cours de la période de dix ans – 355 M\$ (ajusté pour l'inflation).²⁰

Les dépenses gouvernementales pour les arts sont demeurées relativement basses entre 1995-1996 et 1998-1999. Après cette période, les dépenses gouvernementales pour les arts ont augmenté avec constance, l'année 1999-2000 étant celle où la plus forte augmentation a eu lieu. En 2002-2003, les dépenses gouvernementales pour les arts ont atteint 462 M\$ (ajusté pour l'inflation), presque le même niveau qu'en 1992-1993.

L'incidence cumulative des coupures des dépenses pour les arts dans les années '90 est presque de 600 M\$. Cela représente plus d'une année entière de financement supplémentaire au cours de la période de dix ans. C'est-à-dire que, si le soutien du gouvernement aux arts avait augmenté chaque année au rythme de l'inflation plutôt que de diminuer au cours des années médianes et d'augmenter par la suite au cours des récentes années, presque 600 M\$ de plus auraient été investis dans les arts entre 1992-1993 et 2002-2003.²¹



NOTA: DU FAIT QU'UNE VENTILATION DÉTAILLÉE DES DONNÉES DES DÉPENSES MUNICIPALES N'ÉTAIT PAS DISPONIBLE POUR 1995, LE NIVEAU DU SOUTIEN MUNICIPAL AUX ARTS EN 1995 N'EST PAS INCLUS DANS LA FIGURE, CE QUI A UNE INCIDENCE SUR LE NIVEAU DE FINANCEMENT RELATIVEMENT BAS DES ARTS EN 1995. LE FINANCEMENT MUNICIPAL DES ARTS EN 1994 ET 1996 ÉTAIT D'ENVIRON 50 M\$ EN MOYENNE.

²⁰ Du fait qu'une ventilation détaillée des données des dépenses municipales n'était pas disponible pour 1995, le niveau du soutien municipal aux arts en 1995 n'est pas inclus dans la figure, ce qui a une incidence sur le niveau de financement relativement bas des arts en 1995. Le financement municipal des arts en 1994 et 1996 était d'environ 50 M\$ en moyenne.

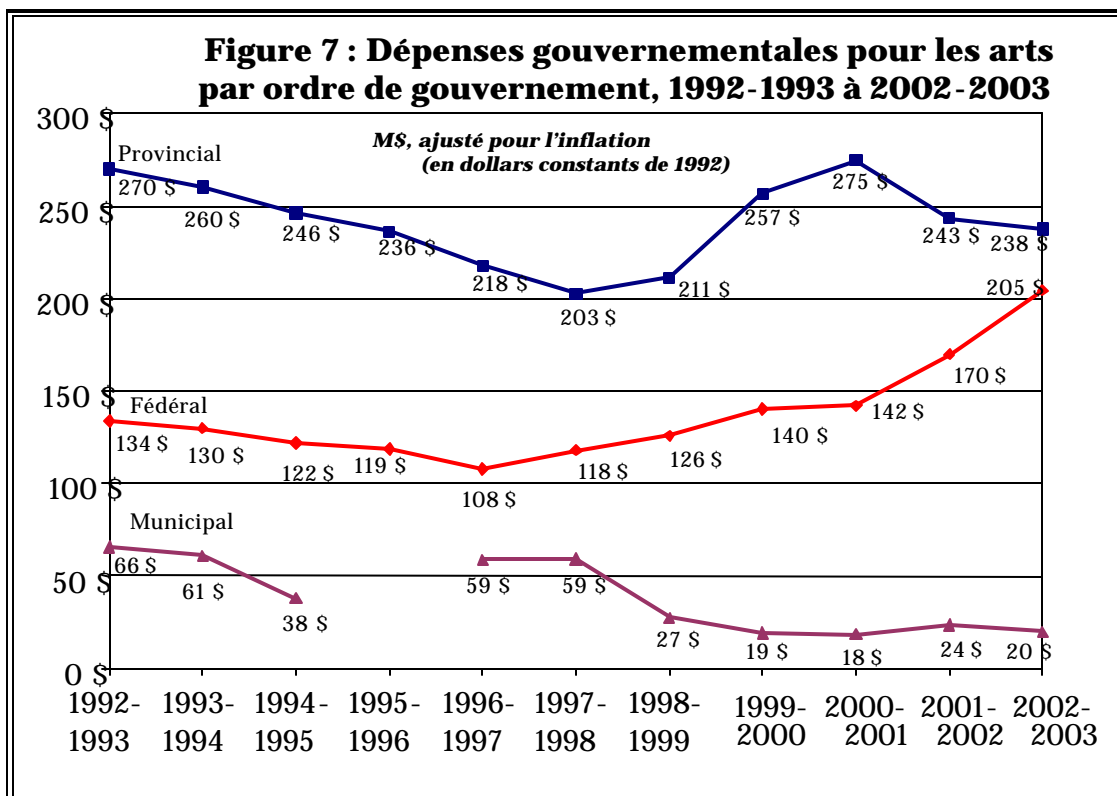
²¹ Ce scénario pose comme hypothèse que les dépenses gouvernementales étaient chaque année de 470 M\$ (la valeur de 1992-1993) plus l'inflation. L'incidence cumulative ne tient pas compte de l'absence de données municipales détaillées sur les dépenses de 1995 (estimées à environ 50 M\$).

CHANGEMENTS DANS LE FINANCEMENT DES ARTS PAR ORDRE DE GOUVERNEMENT

Les changements ajustés pour l'inflation dans les dépenses gouvernementales pour les arts sont montrés dans la figure 7. Les gouvernements provinciaux, l'ordre de gouvernement le plus généreux des trois envers les arts (et par conséquent en première ligne dans la figure 7), ont diminué leur financement des arts de façon constante de 1992-1993 à 1997-1998, alors que le financement des arts a été à son plus bas niveau au cours de la période de dix ans – 203 M\$ (ajusté pour l'inflation). Les dépenses des gouvernements provinciaux pour les arts ont augmenté entre 1997-1998 et 2000-2001 et diminué ensuite en 2001-2002 et 2002-2003. En 2002-2003, les dépenses des gouvernements provinciaux pour les arts ont été de 238 M\$, 12 % de moins qu'en 1992-1993 (après ajustement pour l'inflation).

Les dépenses du gouvernement fédéral pour les arts ont diminué de 1992-1993 à 1996-1997, alors que les dépenses ont été de 108 M\$ (ajusté pour l'inflation), le plus bas niveau au cours de la période de dix ans. Par la suite, les dépenses du gouvernement fédéral pour les arts ont augmenté de façon constante, les plus fortes augmentations ayant eu lieu en 2001-2002 et 2002-2003 du fait du financement de *Un avenir en art*. En 2002-2003, les dépenses du gouvernement fédéral pour les arts ont été de 205 M\$, 53 % de plus qu'en 1992-1993 (après ajustement pour l'inflation).

Les dépenses des gouvernements municipaux pour les arts ont diminué après 1997-1998. Le niveau le plus bas de financement municipal pour les arts a été en 2002-2003 – 20 M\$ –, 70 % de moins qu'en 1992-1993 (après ajustement pour l'inflation). Il n'est pas sûr qu'une part de l'importante diminution des dépenses municipales ne soit pas due aux estimés des niveaux des dépenses municipales. L'interprétation de ce chiffre doit être faite avec prudence.



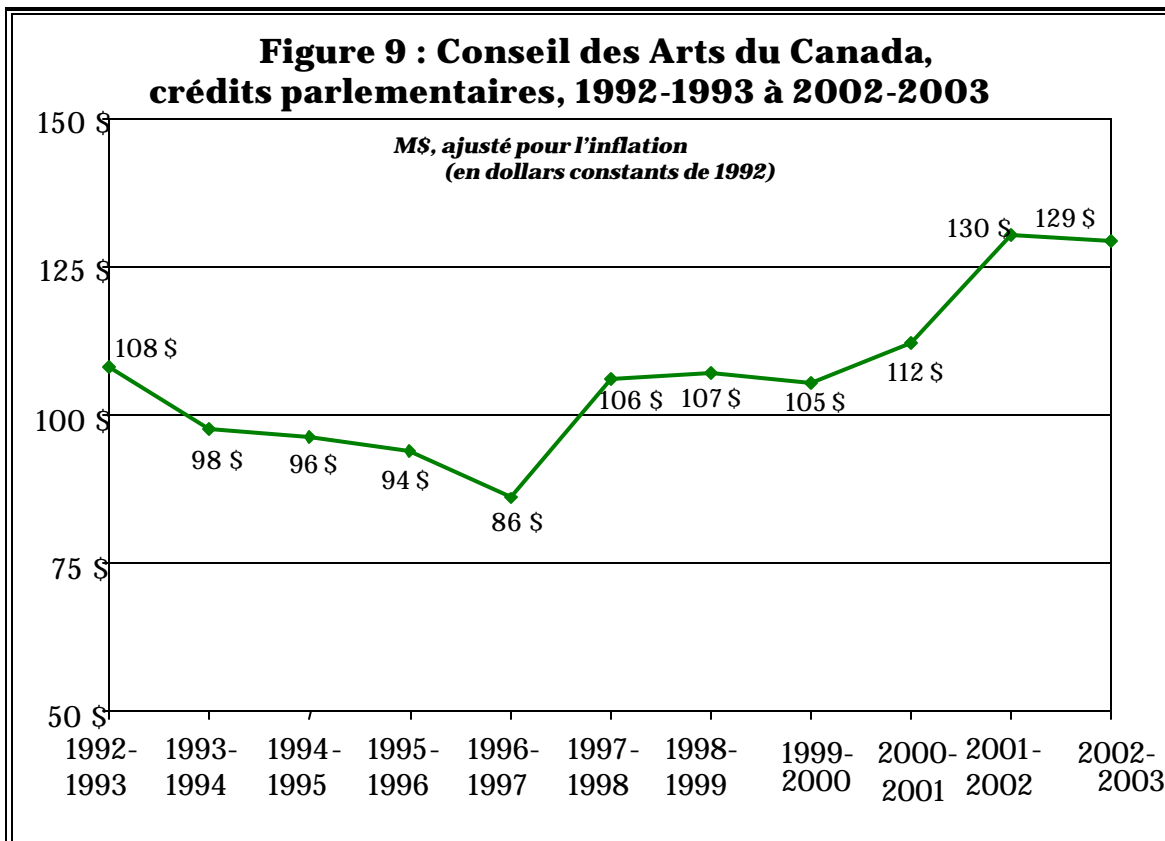
NOTA : DU FAIT QU'UNE VENTILATION DÉTAILLÉE DES DONNÉES DES DÉPENSES MUNICIPALES N'ÉTAIT PAS DISPONIBLE POUR 1995, LE NIVEAU DU SOUTIEN MUNICIPAL AUX ARTS EN 1995 N'EST PAS INDIQUÉ.

Soutien du gouvernement fédéral au Conseil des Arts du Canada

La figure 8 montre que les crédits parlementaires au Conseil des Arts du Canada ont diminué de 1992-1993 à 1996-1997, année où les crédits au Conseil des Arts du Canada ont été à leur plus bas niveau (86 M\$, après ajustement pour l'inflation).

Les augmentations subséquentes n'ont porté le financement du Conseil des Arts du Canada au dessus de son niveau de 1992-1993 qu'en 2000-2001. La plus forte augmentation du financement du Conseil des Arts du Canada s'est produite en 2001-2002, lorsque le programme de subventions *Un avenir en art* a été annoncé. Ce programme de subventions a ajouté 25 M\$ par année au budget du Conseil des Arts du Canada pendant sa durée de vie.²²

L'incidence cumulative des coupures des années '90 sur le Conseil des Arts du Canada a été de 61 M\$ avant 2001-2002. Les augmentations importantes des crédits parlementaires du Conseil des Arts du Canada en 2001-2002 et 2002-2003 ont ramené l'incidence globale à une perte nette de 18 M\$ pour la période de dix ans toute entière.²³



Source : Conseil des Arts du Canada

²² Le renouvellement jusqu'en mars 2010 du programme de subventions *Un avenir en art* a été annoncé dans le cadre du budget fédéral de 2005. On peut obtenir des précisions sur l'utilisation qu'a faite initialement du financement le Conseil des Arts du Canada à l'adresse <http://www.canadacouncil.ca/nouvelles/communiqués/2001/uo127240293244062500.htm>

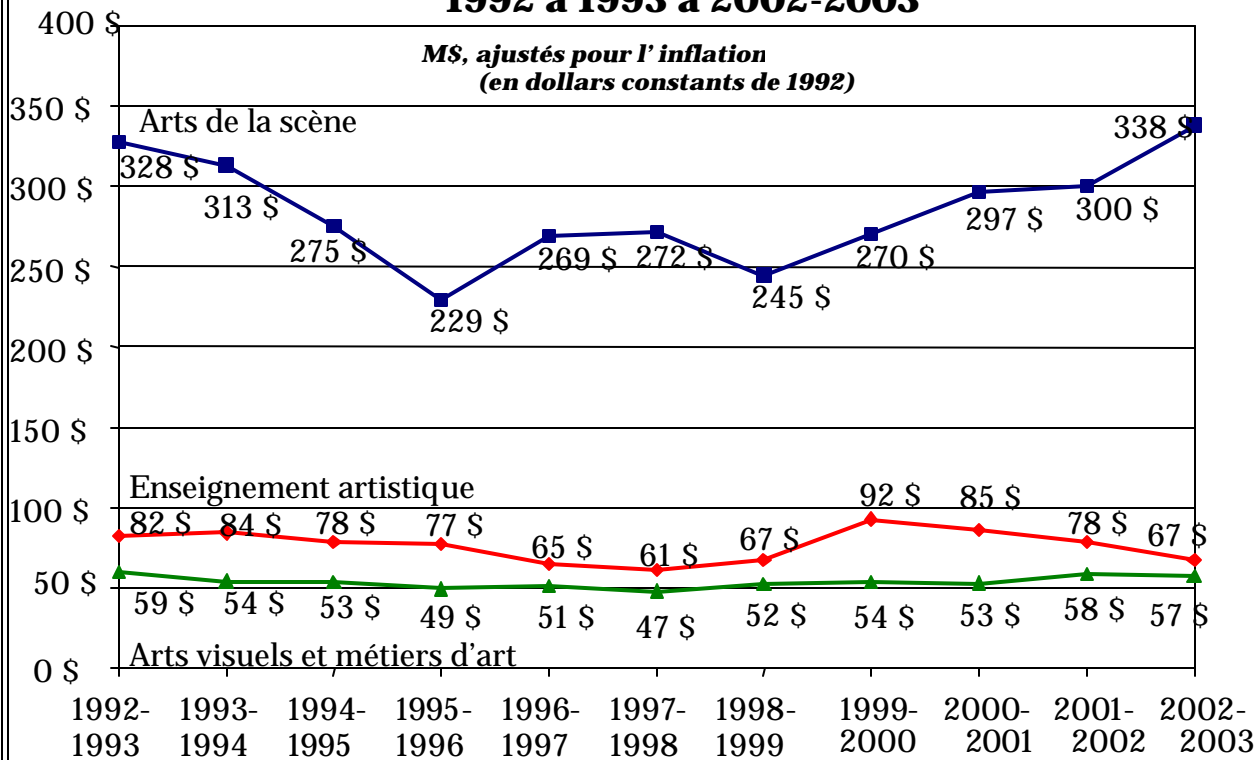
²³ Ce scénario pose comme hypothèse que le crédit parlementaire du Conseil des Arts du Canada a été chaque année de 108 M\$ (la valeur de 1992-1993) plus l'inflation.

DÉTAIL DES CHANGEMENTS PAR SOUS-SECTEUR DES ARTS

La figure 9 illustre les changements ajustés pour l'inflation des dépenses gouvernementales par sous-secteur entre 1992-1993 et 2002-2003. Ce graphique indique que les dépenses gouvernementales pour les arts de la scène ont diminué rapidement de 1992-1993 à 1995-1996, alors que le financement a été à son plus bas niveau au cours de la période de dix ans – 229 M\$ (ajusté pour l'inflation). Les dépenses gouvernementales pour les arts de la scène sont demeurées relativement basses entre 1995-96 et 1998-99. Après cette période, les dépenses gouvernementales pour les arts de la scène ont augmenté de façon constante. En 2002-2003, les dépenses gouvernementales pour les arts de la scène avaient atteint 338 M\$ (ajusté pour l'inflation), 3 % de plus que les dépenses de 328 M\$ de 1992-1993.

La figure 9 montre aussi que le financement de l'enseignement artistique et les arts visuels a diminué du milieu à la fin des années '90. Les dépenses en enseignement artistique ont eu des hauts et des bas par la suite, atteignant 67 M\$ en 2002-2003, 19 % de moins qu'en 1992-1993 (après ajustement pour l'inflation). Les dépenses pour les arts visuels et les métiers d'art ont augmenté pour atteindre 57 M\$ en 2002-2003, 4 % de moins qu'en 1992-1993 (après ajustement pour l'inflation).

Figure 9 : Dépenses gouvernementales pour les secteurs des arts, 1992 à 1993 à 2002-2003



L'incidence cumulative des coupures des dépenses gouvernementales des années '90 pour les arts de la scène est d'environ 470 M\$. C'est-à-dire que, si le soutien du gouvernement aux arts de la scène avait augmenté chaque année au rythme de l'inflation plutôt que de diminuer pendant les années médianes et d'augmenter de nouveau ces dernières années, 470 M\$ de plus auraient été dépensés pour les arts de la scène entre 1992-1993 et 2002-2003.²⁴

L'incidence cumulative des coupures des dépenses gouvernementales pour les arts visuels, les métiers d'arts et l'enseignement artistique est d'environ 130 M\$. C'est-à-dire que, si le soutien du gouvernement à ces sous-secteurs avait augmenté chaque année au rythme de l'inflation plutôt que de diminuer pendant les années médianes et d'augmenter de nouveau ces dernières années, 130 M\$ de plus auraient été dépensés entre 1992-1993 et 2002-2003.²⁵

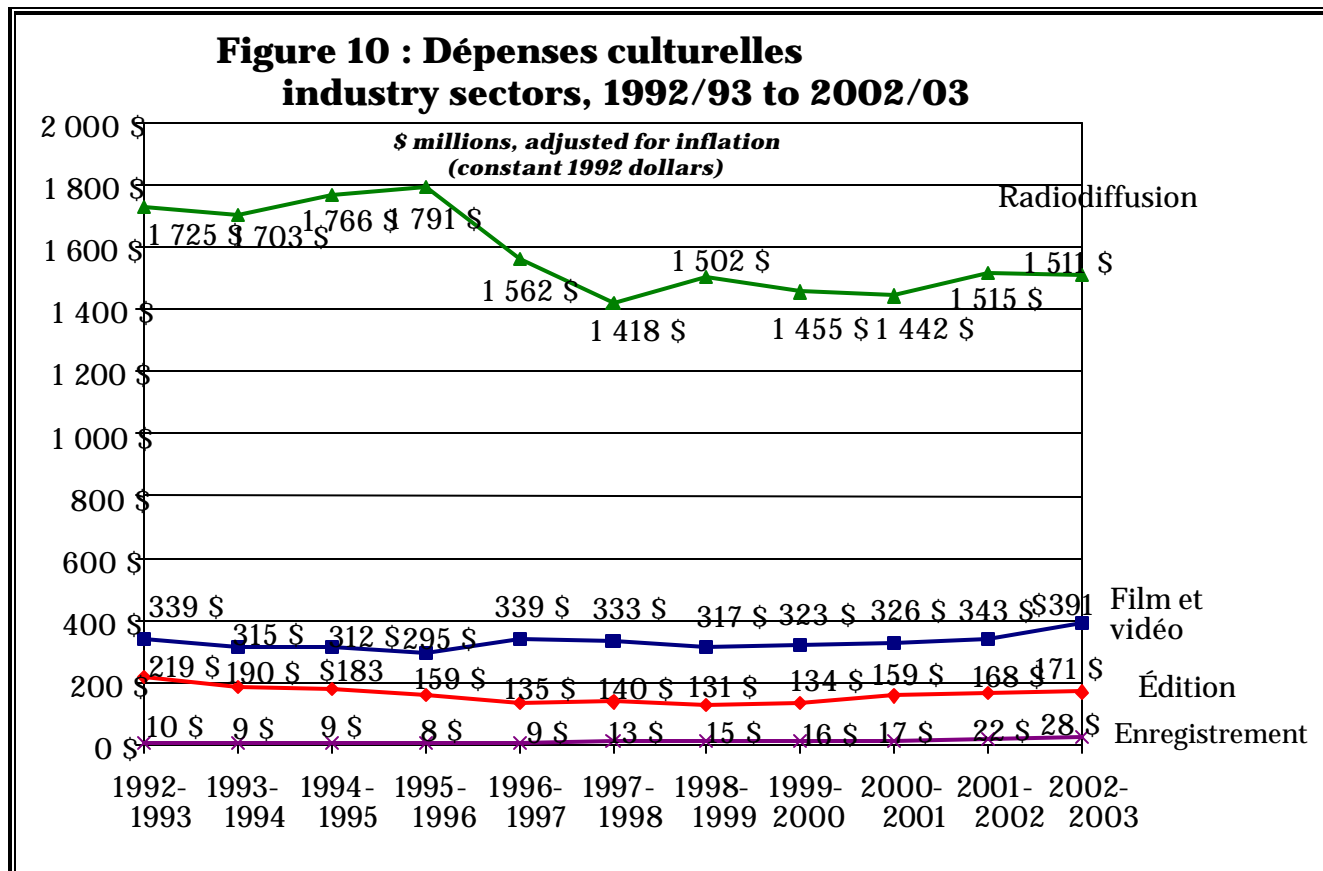
²⁴ Ce scénario pose comme hypothèse que les dépenses gouvernementales ont été chaque année de 328 M\$ (la valeur de 1992-1993) plus l'inflation.

²⁵ Ce scénario pose comme hypothèse que les dépenses gouvernementales ont été chaque année de 82 M\$ (la valeur de 1992-1993) plus l'inflation et de 59 M\$ pour les arts virtuels et les métiers d'art (plus l'inflation de chaque année).

DÉTAIL DES CHANGEMENTS PAR SOUS-SECTEUR DES INDUSTRIES CULTURELLES

La figure 10 illustre les changements ajustés pour l'inflation des dépenses gouvernementales pour les sous-secteurs des industries culturelles entre 1992-1993 et 2002-2003. Ce graphique montre que :

- Les dépenses gouvernementales pour la radiodiffusion ont diminué de 12 %, de 1,7 G\$ en 1992-1993 à 1,5 G\$ en 2002-2003 (ajusté pour l'inflation).
- Le soutien gouvernemental au film et à la vidéo a diminué de 339 M\$ en 1992-1993 à 295 M\$ en 1995-96 et a ensuite augmenté pour atteindre 391 M\$ en 2002-2003, 15 % de plus qu'en 1992-1993 (ajusté pour l'inflation).
- Les dépenses gouvernementales pour l'édition et la littérature ont diminué de 22 %, de 219 M\$ en 1992-1993 à 171 M\$ en 2002-2003 (ajusté pour l'inflation).
- Le soutien gouvernemental à l'enregistrement sonore a augmenté substantiellement entre 1992-1993 et 2002-2003, atteignant 28 M\$ en 2002-2003, presque trois fois le niveau de financement de 1992-1993 (après ajustement pour l'inflation).



L'incidence cumulative de ces changements dans les dépenses du gouvernement pour chacune des industries culturelles est la suivante :

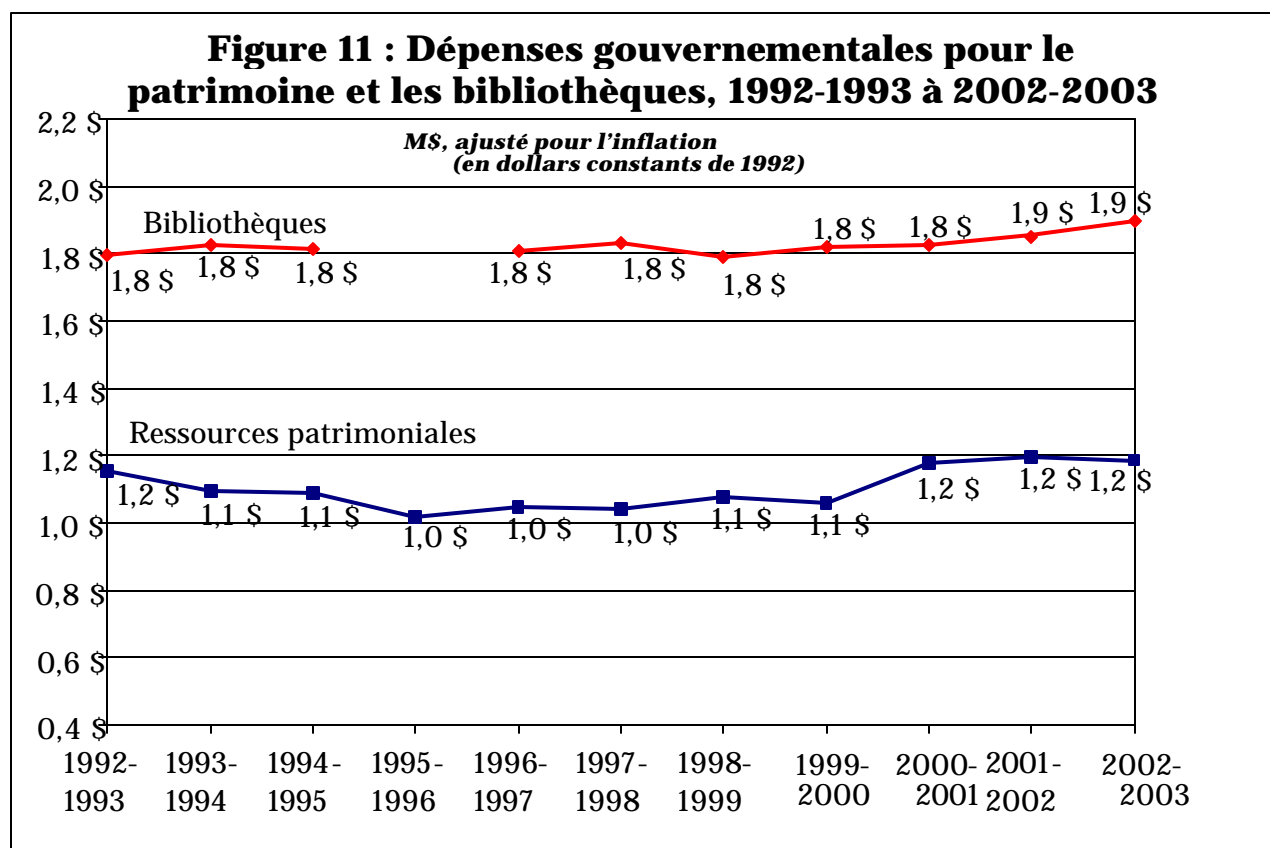
- Radiodiffusion : 1,6 G\$ de moins au cours de la période de dix ans;
- Film et vidéo : 100 M\$ de moins au cours de la période de dix ans;
- Édition et littérature : 620 M\$ de moins au cours de la période de dix ans;
- Enregistrement sonore : 46 M\$ de plus au cours de la période de dix ans.

DÉTAIL DES CHANGEMENTS POUR LE PATRIMOINE ET LES BIBLIOTHÈQUES

La figure 11 montre que le financement des bibliothèques a augmenté de 1,8 G\$ en 1992-1993 à 1,9 G\$ en 2002-2003, une augmentation de 6 % (après ajustement pour l'inflation).

La figure 11 montre aussi que le financement des ressources patrimoniales (incluant les musées, les archives publics, les parcs et sites historiques, les parcs naturels/provinciaux et autres ressources patrimoniales) a diminué de 1,2 G\$ en 1992-1993 à 1,0 G\$ en 1995-96 et a augmenté ensuite pour atteindre de nouveau 1,2 G\$ en 2002-2003 (après ajustement pour l'inflation).

L'incidence cumulative des coupures des années '90 dans les dépenses gouvernementales pour les ressources patrimoniales est de plus de 500 M\$. C'est-à-dire que, si le soutien gouvernemental aux arts avait augmenté chaque année au rythme de l'inflation plutôt que de diminuer au cours des années médianes et d'augmenter ensuite ces dernières années, plus de 500 M\$ de plus auraient été dépensés pour les ressources patrimoniales entre 1992-1993 et 2002-2003.²⁶



NOTA : DU FAIT QUE LA VENTILATION DÉTAILLÉE DES DONNÉES DES DÉPENSES MUNICIPALES N'EST PAS DISPONIBLE POUR 1995, LE NIVEAU DU SOUTIEN MUNICIPAL AUX BIBLIOTHÈQUES EN 1995 N'EST PAS INDIQUÉ. LE SOUTIEN MUNICIPAL AUX RESSOURCES PATRIMONIALES AURAIT EU UNE INCIDENCE BEAUCOUP PLUS FAIBLE EN 1995 : LE FINANCEMENT MUNICIPAL POUR LE PATRIMOINE EN 1994 ET EN 1996 A ÉTÉ D'ENVIRON 35 M\$ EN MOYENNE.

²⁶ Ce scénario pose comme hypothèse que les dépenses gouvernementales ont été chaque année de 1,2 G\$ (la valeur de 1992-1993) plus l'inflation.

CHANGEMENTS DANS LES SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS AUX ARTISTES ET ORGANISMES CULTURELS

L'examen des données sur les subventions et contributions aux artistes et organismes culturels montre que, entre 1992-1993 et 2002-2003, les gouvernements provinciaux ont accordé deux fois plus en subventions aux artistes et aux organismes culturels que le gouvernement fédéral.

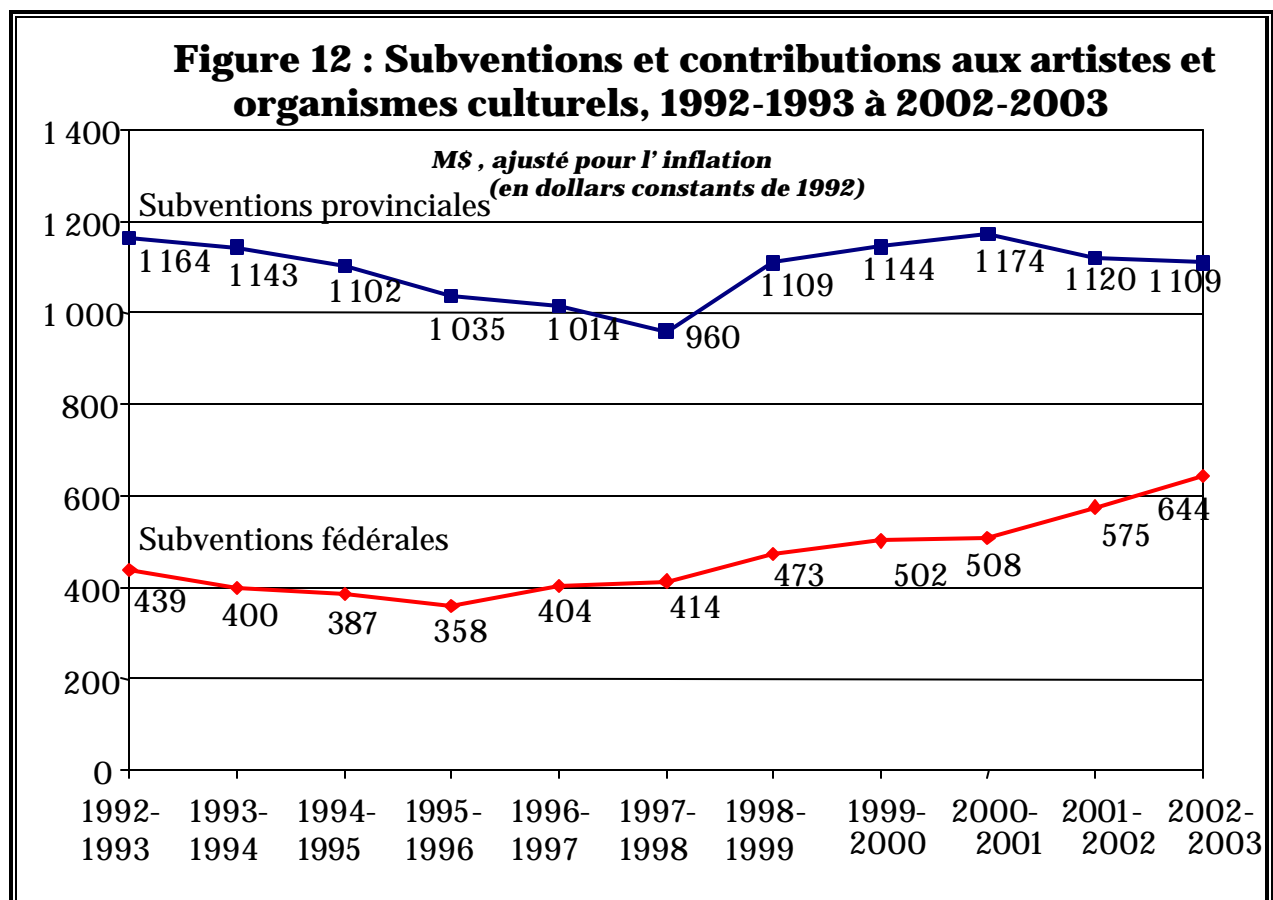
Cependant, la figure 12 montre que les dépenses fédérales en subventions et contributions ont augmenté de 47 % (après ajustement pour l'inflation) alors que les subventions et contributions provinciales ont diminué de 5 % (après ajustement pour l'inflation) de 1992-1993 à 2002-2003.

L'incidence cumulative des changements des dépenses gouvernementales pour les subventions est la suivante :

- 730 M\$ de moins en subventions et contributions provinciales au cours de la période de dix ans;
- 270 M\$ de plus en subventions et contributions fédérales au cours de la période de dix ans.

La perte nette en subventions et contributions aux artistes et organismes culturels au cours de la période de dix ans est de 460 M\$.

Les dépenses culturelles municipales ne sont pas ventilées en catégories de subventions et contributions et ne peuvent être analysées de la même façon que le financement fédéral et provincial.



CHANGEMENTS DANS LES DÉPENSES CULTURELLES PAR PROVINCE

Le tableau 5 fournit des données sur les dépenses culturelles de tous les ordres de gouvernement de chaque province en 1992-03 et 2002-2003 (ajusté pour l'inflation).

Après ajustement pour l'inflation, les dépenses gouvernementales pour la culture ont augmenté six provinces : Québec, Ontario, Colombie-Britannique, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Saskatchewan.

Les dépenses gouvernementales ont diminué dans quatre provinces : Terre-Neuve et Labrador, Manitoba, Alberta et Île-du-Prince-Édouard.

Tableau 5 : Les dépenses gouvernementales pour la culture par province, 1992-1993 et 2002-2003 (M\$, ajusté pour l'inflation)				
Province	1992-1993	2002-2003 (ajusté pour l'inflation)	Différence	% différence
Terre-Neuve et Labrador	93 \$	80 \$	-13 \$	-14 %
Île-du-Prince-Édouard	30 \$	28 \$	-3 \$	-8 %
Nouvelle-Écosse	169 \$	176 \$	7 \$	4 %
Nouveau-Brunswick	105 \$	110 \$	5 \$	5 %
Québec	1 765 \$	1 861 \$	96 \$	5 %
Ontario	2 340 \$	2 351 \$	11 \$	0 %
Manitoba	212 \$	203 \$	-9 \$	-4 %
Saskatchewan	164 \$	166 \$	2 \$	1 %
Alberta	426 \$	418 \$	-8 \$	-2 %
Colombie-Britannique	625 \$	635 \$	10 \$	2 %
Canada	6 210 \$	6 232 \$	22 \$	0,4 %

NOTA : DES CHIFFRES NON ARRONDIS ONT SERVI AU CALCUL DES CHANGEMENTS DANS LES DÉPENSES. LES CHANGEMENTS DANS LES DÉPENSES CALCULÉS À PARTIR DE CHIFFRES ARRONDIS CI-DESSUS PEUVENT DIFFÉRER.

NOTA : EN RAISON DE L'AJUSTEMENT POUR L'INFLATION, LES VALEURS DES DÉPENSES CULTURELLES DE 2002-2003 INDICÉES DANS CETTE SECTION DIFFÉRENT DE CELLES INDICÉES DANS LA SECTION 1. POUR OBTENIR LES VALEURS RÉELLES DE 2002-2003, SE RÉFÉRER AUX VALEURS INDICÉES DANS LA SECTION 1.

CHANGEMENTS DANS LES DÉPENSES GOUVERNEMENTALES POUR LA CULTURE PAR PERSONNE PAR PROVINCE

Le tableau 6 montre le total des dépenses gouvernementales pour la culture par personne dans chaque province en 1992-1993 et 2002-2003 (ajusté pour l'inflation).

Par personne, le total des dépenses culturelles a diminué de 219 \$ en 1992-1993 à 199 \$ en 2002-2003 (près ajustement pour l'inflation).

Les dépenses culturelles gouvernementales par personne ont augmenté dans quatre provinces : Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Saskatchewan et Québec.

Les dépenses culturelles gouvernementales par personne ont diminué dans les six autres provinces, incluant trois provinces dont la population augmente avec une rapidité particulière : Alberta, Ontario et Colombie-Britannique. Les dépenses culturelles gouvernementales par personne ont aussi diminué à l'Île-du-Prince-Édouard, au Manitoba et à Terre-Neuve et Labrador.

Tableau 6 : Les dépenses gouvernementales pour la culture par personne, par province, 1992-1993 et 2002-2003 (ajusté pour l'inflation)

Province	1992-1993	2002-2003 (ajusté pour l'inflation)	Différence 1992-2002
Terre-Neuve et Labrador	160 \$	153 \$	-7 \$
Île-du-Prince-Édouard	231 \$	203 \$	-29 \$
Nouvelle-Écosse	184 \$	189 \$	5 \$
Nouveau-Brunswick	140 \$	147 \$	6 \$
Québec	248 \$	250 \$	2 \$
Ontario	221 \$	194 \$	-27 \$
Manitoba	190 \$	176 \$	-15 \$
Saskatchewan	163 \$	167 \$	3 \$
Alberta	162 \$	134 \$	-28 \$
Colombie-Britannique	180 \$	154 \$	-26 \$
Canada	219 \$	199 \$	-20 \$

**NOTA : DES CHIFFRES NON ARRONDIS ONT SERVI AU CALCUL DES CHANGEMENTS DANS LES DÉPENSES.
LES CHANGEMENTS DANS LES DÉPENSES CALCULÉS À PARTIR DE CHIFFRES ARRONDIS CI-DESSUS
PEUVENT DIFFÉRER.**

CHANGEMENTS DANS LES DÉPENSES CULTURELLES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL PAR PERSONNE, PAR PROVINCE

Le tableau 7 montre les dépenses culturelles du gouvernement fédéral par personne dans chaque province en 1992-1993 et 2002-2003 (ajusté pour l'inflation).

Par personne, les dépenses culturelles fédérales ont diminué de 102 \$ en 1992-1993 à 92 \$ en 2002-2003 (après ajustement pour l'inflation).

Les dépenses culturelles fédérales par personne n'ont augmenté que dans deux provinces: Québec et Nouvelle-Écosse.

Les dépenses culturelles du gouvernement fédéral par personne ont diminué dans sept autres provinces : Manitoba, Nouveau-Brunswick, Alberta, Terre-Neuve et Labrador, Ontario, Saskatchewan et Colombie-Britannique.

Les dépenses culturelles du gouvernement fédéral par personne n'ont pas changé à l'Île-du-Prince-Édouard entre 1992-1993 et 2002-2003.

Tableau 7 : Les dépenses culturelles du gouvernement fédéral par personne, par province, 1992-1993 et 2002-2003 (ajusté pour l'inflation)			
Province	1992-1993	2002-2003 (ajusté pour l'inflation)	Différence 1992-2002
Terre-Neuve et Labrador	88 \$	72 \$	-16 \$
Île-du-Prince-Édouard	128 \$	128 \$	0 \$
Nouvelle-Écosse	95 \$	100 \$	5 \$
Nouveau-Brunswick	79 \$	61 \$	-18 \$
Québec	121 \$	129 \$	8 \$
Ontario	105 \$	94 \$	-11 \$
Manitoba	78 \$	60 \$	-18 \$
Saskatchewan	49 \$	41 \$	-8 \$
Alberta	60 \$	43 \$	-17 \$
Colombie-Britannique	41 \$	37 \$	-4 \$
Canada	102 \$	92 \$	-10 \$

NOTA : DES CHIFFRES NON ARRONDIS ONT SERVI AU CALCUL DES CHANGEMENTS DANS LES DÉPENSES. LES CHANGEMENTS DANS LES DÉPENSES CALCULÉS À PARTIR DE CHIFFRES ARRONDIS CI-DESSUS PEUVENT DIFFÉRER.

CHANGEMENTS DANS LES DÉPENSES CULTURELLES DES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX PAR PERSONNE, PAR PROVINCE

Le tableau 8 montre les dépenses culturelles des gouvernements provinciaux par personne dans chaque province en 1992-1993 et en 2002-2003 (ajusté pour l'inflation).

Par personne, les dépenses culturelles provinciales ont diminué de 69 \$ en 1992-1993 à 57 \$ en 2002-2003 (après ajustement pour l'inflation).

Les dépenses culturelles provinciales par personne ont augmenté dans quatre provinces : Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve et Labrador, Saskatchewan et Manitoba.

Les dépenses culturelles gouvernementales provinciales par personne ont diminué dans les six autres provinces, incluant l'Île-du-Prince-Édouard, l'Alberta, la Colombie-Britannique, l'Ontario, le Québec et la Nouvelle-Écosse.

Tableau 8 : Les dépenses culturelles des gouvernements provinciaux par personne, par province, 1992-1993 et 2002-2003 (ajusté pour l'inflation)			
Province	1992-1993	2002-2003 (ajusté pour l'inflation)	Différence 1992-2002
Terre-Neuve et Labrador	52 \$	63 \$	12 \$
Île-du-Prince-Édouard	93 \$	62 \$	-31 \$
Nouvelle-Écosse	61 \$	55 \$	-6 \$
Nouveau-Brunswick	38 \$	61 \$	22 \$
Québec	90 \$	80 \$	-10 \$
Ontario	59 \$	42 \$	-17 \$
Manitoba	75 \$	78 \$	3 \$
Saskatchewan	66 \$	72 \$	6 \$
Alberta	65 \$	47 \$	-18 \$
Colombie-Britannique	69 \$	52 \$	-17 \$
Canada	69 \$	57 \$	-13 \$

**NOTA : DES CHIFFRES NON ARRONDIS ONT SERVI AU CALCUL DES CHANGEMENTS DANS LES DÉPENSES.
LES CHANGEMENTS DANS LES DÉPENSES CALCULÉS À PARTIR DE CHIFFRES ARRONDIS CI-DESSUS
PEUVENT DIFFÉRER.**

**CHANGEMENTS DANS LES DÉPENSES CULTURELLES DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
PAR PERSONNE, PAR PROVINCE**

Le tableau 9 montre les dépenses culturelles des gouvernements municipaux par personne dans chaque province en 1992-1993 et 2002-2003 (ajusté pour l'inflation).

Les dépenses culturelles municipales ont augmenté de 48 \$ par personne en 1992-1993 à 50 \$ par personne en 2002-2003 (après ajustement pour l'inflation).

Par personne, les dépenses culturelles municipales ont augmenté dans toutes les provinces sauf la Colombie-Britannique, Terre-Neuve et Labrador et le Manitoba.

Tableau 9 : Les dépenses culturelles des gouvernements municipaux par personne, par province, 1992-1993 et 2002-2003 (ajusté pour l'inflation)			
Province	1992-1993	2002-2003 (ajusté pour l'inflation)	Différence 1992-2002
Terre-Neuve et Labrador	21 \$	18 \$	-3 \$
Île-du-Prince-Édouard	10 \$	13 \$	3 \$
Nouvelle-Écosse	28 \$	34 \$	6 \$
Nouveau-Brunswick	23 \$	25 \$	2 \$
Québec	37 \$	41 \$	4 \$
Ontario	57 \$	58 \$	1 \$
Manitoba	38 \$	38 \$	0 \$
Saskatchewan	49 \$	54 \$	5 \$
Alberta	37 \$	45 \$	8 \$
Colombie-Britannique	71 \$	65 \$	-6 \$
Canada	48 \$	50 \$	2 \$

**NOTA : DES CHIFFRES NON ARRONDIS ONT SERVI AU CALCUL DES CHANGEMENTS DANS LES DÉPENSES.
LES CHANGEMENTS DANS LES DÉPENSES CALCULÉS À PARTIR DE CHIFFRES ARRONDIS CI-DESSUS
PEUVENT DIFFÉRER.**

Section 3 : Principales constatations

LES DÉPENSES PUBLIQUES POUR LA CULTURE EN 2002-2003

Les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ont dépensé au total 7,1 G\$ pour la culture au Canada en 2002-2003. Ce montant exclut les transferts entre gouvernements.

Ce niveau de dépenses est trois fois moins élevé que les 22,8 G\$ dépensés par les consommateurs pour la culture en 2003.

Les dépenses publiques pour la culture, *incluant* les transferts, ont été de 7,4 G\$ en 2002-2003. Les arts ont reçu la plus petite part des dépenses culturelles des gouvernements (550 M\$, ou 7 % des dépenses culturelles gouvernementales). Le patrimoine et les bibliothèques ont reçu la moitié des 7,4 G\$ en dépenses gouvernementales pour la culture (3,7 G\$), suivis par les industries culturelles (2,5 G\$, ou 34 %) et le multiculturalisme, la multidisciplinarité et les autres activités culturelles (690 M\$, ou 9 %).

La contribution de chaque ordre de gouvernement au total de 7,4 G\$ en dépenses culturelles en 2002-2003 a été la suivante :

- Fédéral : 3,4 G\$ (46 % du total des dépenses culturelles gouvernementales au Canada);
- Provincial : 2,1 G\$ (28 %);
- Municipal : 1,9 G\$ (25 %).

La plus grande partie des dépenses fédérales est allée au soutien des industries culturelles (64 % des dépenses culturelles fédérales). Le patrimoine et les bibliothèques ont reçu un fort appui de tous les ordres de gouvernement (24 % des dépenses culturelles fédérales, 64 % des dépenses culturelles provinciales et 80 % des dépenses culturelles municipales).

Des 550 M\$ dépensés par les gouvernements pour les arts en 2002-2003 :

- 243 M\$ l'ont été par le gouvernement fédéral (44 %);
- 283 M\$ l'ont été par les gouvernements provinciaux (51 %);
- 24 M\$ l'ont été par les gouvernements municipaux (4 %).

Les dépenses culturelles de 7,4 G\$ de l'ensemble des ordres de gouvernement en 2002-2003 se montent à 236 \$ par personne, incluant :

- des dépenses culturelles du gouvernement fédéral de 109 \$ par personne;
- des dépenses culturelles des gouvernements provinciaux de 67 \$ par personne;
- des dépenses culturelles des gouvernements municipaux de 60 \$ par personne.

Le montant des dépenses par personne pour chacun des secteurs culturels est le suivant :

- Patrimoine et bibliothèques : 117 \$;
- Industries culturelles : 80 \$;
- Multiculturalisme, multidisciplinarité et autres activités culturelles : 22 \$;
- Arts : 18 \$.

Les dépenses de 18 \$ par personne pour les arts par personne comprennent :

- des dépenses du gouvernement fédéral de 8 \$ par personne pour les arts;
- des dépenses des gouvernements provinciaux de 9 \$ par personne pour les arts;
- des dépenses des gouvernements municipaux de 1 \$ par personne pour les arts.

CHANGEMENTS DANS LES DÉPENSES PUBLIQUES LA CULTURE ENTRE 1992-1993 ET 2002-2003

Après ajustement pour l'inflation, les dépenses gouvernementales pour la culture ont diminué de 0,3 % entre 1992-1993 et 2002-2003. Comparativement :

- Le nombre de travailleurs culturels a augmenté de 20 % entre 1991 et 2001;
- Le nombre d'artistes a augmenté de 29 % entre 1991 et 2001;
- Les dépenses culturelles des consommateurs ont augmenté de 19 % (après ajustement pour l'inflation) entre 1997 et 2003;
- La population du Canada a augmenté de 11 % entre 1992 et 2002;
- Le produit intérieur brut du Canada a augmenté de 39 % entre 1992 et 2002.

Ces comparaisons montrent que les dépenses gouvernementales n'ont pas soutenu la croissance de la communauté culturelle au cours de la dernière décennie.

Les dépenses culturelles gouvernementales ont connu des baisses importantes de 1992-1993 à 1997-1998. Après cette période, les dépenses gouvernementales pour la culture ont augmenté de façon constante. En 2002-2003, les dépenses du gouvernement pour la culture avaient presque atteint le même niveau qu'en 1992-1993.

L'incidence cumulative des coupures dans les dépenses gouvernementales au cours des années '90 a été substantielle – 3,6 G\$ au total. C'est-à-dire que, si le soutien des gouvernements à la culture avait augmenté chaque année au rythme de l'inflation plutôt que de diminuer au cours des années médianes et d'augmenter ces dernières années, 3,6 G\$ de plus auraient été dépensés pour la culture entre 1992-1993 et 2002-2003.

Les dépenses culturelles fédérales ont diminué de façon importante dans la dernière moitié des années '90 et ont ensuite «rattrapé» l'inflation entre 2000-2001 et 2002-2003, retournant presque au même niveau de dépenses en 2002-2003 qu'en 1992-1993 (après ajustement pour l'inflation). Les dépenses culturelles provinciales ont diminué de façon constante entre 1992-1993 et 1997-1998. Les dépenses provinciales ont ensuite légèrement augmenté, mais sont demeurées 10 % plus basses en 2002-2003 qu'en 1992-1993 (après ajustement pour l'inflation). Les dépenses culturelles municipales ont augmenté assez constamment au cours de la période de dix et étaient 16 % plus élevées en 2002-2003 qu'en 1992-1993 (après ajustement pour l'inflation).

L'incidence cumulative des coupures fédérales au cours des années '90 a été de 2 G\$, plus des deux tiers d'une année entière de financement culturel fédéral. C'est-à-dire que, si le soutien fédéral à la culture avait augmenté chaque année au rythme de l'inflation plutôt que de diminuer au cours de la fin des années '90 et d'augmenter ensuite ces dernières années, 2 G\$ de plus auraient été dépensés pour la culture entre 1992-1993 et 2002-2003.

L'incidence cumulative des coupures provinciales a été de 2 G\$. C'est-à-dire que, si le soutien provincial à la culture avait augmenté chaque année au rythme de l'inflation, l'investissement provincial dans la culture aurait été de 2 G\$ de plus entre 1992-1993 et 2002-2003.

Le soutien municipal a augmenté à un rythme supérieur à celui de l'inflation entre 1992-1993 et 2002-2003. En fait, l'investissement supplémentaire cumulatif des gouvernements municipaux au cours de cette période a été de 740 M\$. C'est-à-dire que, si le soutien municipal avait chaque année augmenté *seulement* au rythme de l'inflation, 740 M\$ *de moins* en soutien municipal auraient été consentis à la culture entre 1992-1993 et 2002-2003.

Un examen des changements dans le financement gouvernemental ajusté à *la fois* pour l'inflation de 19 % et la croissance de la population de 11 % entre 1992 et 2002 montre que :

- Les dépenses culturelles globales ont diminué de 219 \$ à 199 \$ par personne;
- Le financement du patrimoine et des bibliothèques a diminué de 104 \$ à 98 \$ par personne;
- Le financement des industries culturelles a diminué de 81 \$ à 67 \$ par personne;
- Le financement du multiculturalisme, de la multidisciplinarité et des autres activités culturelles a augmenté de 18 \$ à 19 \$ par personne;
- Le financement des arts a diminué de 17 \$ à 15 \$ par personne.

Étant donné que le rythme de croissance de l'effectif des travailleurs culturels (20 %) et des artistes (29 %) a été beaucoup plus élevé que la croissance de la population (11 %), ces diminutions des dépenses par personne sous-estiment sérieusement l'incidence des changements dans le financement gouvernemental entre 1992-1993 et 2002-2003.

Les dépenses gouvernementales pour les arts, ajustées pour l'inflation (et non pas la croissance de la population) ont diminué rapidement de 1992-1993 à 1995-1996 et sont demeurées relativement basses entre 1995-1996 et 1998-1999. Après cette période, les dépenses gouvernementales pour les arts ont augmenté avec constance. En 2002-2003, les dépenses gouvernementales pour les arts ont atteint presque le même niveau qu'en 1992-1993 (après ajustement pour l'inflation).

Cependant, l'incidence cumulative des coupures des dépenses pour les arts dans les années '90 a été de presque 600 M\$. Cela représente plus d'une année entière de financement supplémentaire au cours de la période de dix ans. C'est-à-dire que, si le soutien du gouvernement aux arts avait augmenté chaque année au rythme de l'inflation plutôt que de diminuer au cours des années médianes et d'augmenter ensuite ces dernières années, presque 600 M\$ de plus auraient été investis dans les arts entre 1992-1993 et 2002-2003.

Les gouvernements provinciaux, l'ordre de gouvernement le plus généreux des trois envers les arts, ont diminué leur financement des arts de façon constante de 1992-1993 à 1997-1998. Les dépenses des gouvernements provinciaux pour les arts ont augmenté entre 1997-1998 et 2000-2001 et diminué ensuite en 2001-2002 et 2002-2003. En 2002-2003, les dépenses des gouvernements provinciaux pour les arts ont été 12 % moins élevées qu'en 1992-1993 (après ajustement pour l'inflation).

Les dépenses du gouvernement fédéral pour les arts ont diminué de 1992-1993 à 1996-1997. Après cette période, les dépenses du gouvernement fédéral pour les arts ont augmenté de façon constante. En 2002-2003, les dépenses du gouvernement fédéral pour les arts étaient plus élevées de 53 % qu'en 1992-1993 (après ajustement pour l'inflation).

Les dépenses des gouvernements municipaux pour les arts ont diminué de façon importante entre 1997-1998 et 1992-1993. Il n'est cependant pas sûr qu'on ne puisse attribuer une partie de cette importante diminution des dépenses municipales au fait que les données municipales sont estimées à partir d'un échantillon des municipalités.

Entre 1992-1993 et 2002-2003, les gouvernements provinciaux ont accordé deux fois plus en subventions aux artistes et aux organismes culturels que le gouvernement fédéral. Cependant, les dépenses fédérales en subventions et contributions ont augmenté de 47 % (après ajustement pour l'inflation) de 1992-1993 à 2002-2003 alors que les subventions et contributions provinciales ont diminué de 5 % (après ajustement pour l'inflation). Les dépenses culturelles municipales ne sont pas ventilées en catégories de subventions et contributions et ne peuvent être analysées de la même façon que le financement fédéral et provincial.

L'incidence cumulative des changements dans les dépenses gouvernementales pour les subventions est la suivante :

- 730 M\$ de moins en subventions et contributions provinciales au cours de la période de dix ans;
- 270 M\$ *de plus* en subventions et contributions fédérales au cours de la période de dix ans.

La perte nette en subventions et contributions aux artistes et organismes culturels au cours de la période de dix ans est de 460 M\$.

Par personne, le total des dépenses pour la culture a diminué de 219 \$ en 1992-1993 à 199 \$ en 2002-2003 (après ajustement pour l'inflation). Les dépenses culturelles gouvernementales par personne ont augmenté dans quatre provinces: Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Saskatchewan et Québec. Les dépenses culturelles gouvernementales par personne ont diminué dans les six autres provinces : Alberta, Ontario, Colombie-Britannique, Île-du-Prince-Édouard, Manitoba et Terre-Neuve et Labrador.